



Circulaire
du
Supérieur général
N° 1

OU DONC EST NOTRE FOI,
NOTRE FOI EN JESUS-CHRIST ?

André-Joseph Fétis, SM
XV^e Supérieur Général
Missionnaire apostolique
Société de Marie
(Marianistes)

25 mars 2020
Solennité de l'Annonciation
Fête patronale de la Famille marianiste

PREMISES

Chers frères,

Cette première circulaire est un moment privilégié de contact avec chacun de vous. Avant cela, j'ai voulu laisser une période suffisante pour l'accueil du document du Chapitre général de 2018. Ce dernier a offert à chacun de vous et à chaque Unité les orientations fondamentales pour dynamiser sa vie et sa mission. Il était fondamental de commencer par accueillir cette opportunité ; ne pas le faire serait se condamner à se laisser guider par la routine en ignorant les appels de l'Esprit. Je souhaite donc ardemment que ce document reste au centre de notre réflexion personnelle et communautaire et que ceux d'entre vous qui ne l'auraient pas encore suffisamment assimilé s'y mettent dès maintenant.

De nombreux éléments de notre vie ont été mis en relief par le dernier Chapitre général. Le premier d'entre eux est l'importance de la Famille marianiste. Le Chapitre nous invite à lui donner une place accrue dans notre vie et notre mission pour penser, vivre et agir en Famille. C'est incontestablement ce que l'Esprit nous appelle à mettre en pratique de toute notre énergie.

Néanmoins, ce n'est pas spécifiquement de ce thème dont je voudrais parler maintenant, mais d'un autre qui est à la racine de notre vie, de notre mission et de notre identité : il s'agit de la foi. Ce thème n'est pas au premier plan dans la réflexion du Chapitre, mais il offre une condition indispensable de réalisation de notre vie et mission marianistes. Leur intensité et leur fécondité en découlent directement, proportionnellement à l'exercice de cette vertu. C'est pourquoi j'ai voulu commencer par elle. C'est, pour la même raison, une condition de réalisation des appels du dernier Chapitre ; ils ne pourront réellement être accueillis et vécus qu'accompagnés et soutenus par notre vie de foi.

Le titre choisi provient, vous l'aurez sans doute reconnu, d'une lettre fameuse du P. Chaminade adressée en février 1834 au Père Chevaux¹. C'est la seconde lecture de l'Office des lectures du 22 janvier. Le P. Chevaux avait écrit au Fondateur une lettre exprimant son découragement face aux innombrables difficultés qu'il rencontrait dans sa tâche à Saint-Remy. Cette œuvre complexe faisait trop souvent les frais de l'inexpérience des frères mais aussi des divergences d'opinion de ses différents responsables. La tâche semblait surhumaine. Pourtant, alors qu'il était lui-même confronté aux nombreuses difficultés que devait affronter le reste de la Société de Marie et qu'il se trouvait exilé de Bordeaux et réfugié à Agen depuis quatre ans, à la suite de la révolution de 1830, le P. Chaminade adressait à son disciple un cri d'espoir et d'encouragement.

¹ Lettre 725, du 7 février 1834, à M. Chevaux, Saint-Remy.

C'est cette même espérance que nous pouvons recevoir aujourd'hui. Confrontés nous aussi à d'innombrables défis, nous voulons trouver dans l'appel du P. Chaminade une inspiration pour affronter les obstacles actuels et poursuivre l'œuvre qu'il nous a transmise.

Nous connaissons les nombreuses difficultés que traverse la Société de Marie aujourd'hui : Des difficultés internes comme la diminution numérique, l'accroissement de l'âge, le manque de vocations ou leur fragilité et la faible persévérance. Nous sommes aussi victimes d'infidélités petites ou grandes, individuelles ou collectives, de l'inexpérience, de l'individualisme ou par les atteintes à l'unité. Nous souffrons aussi du manque de moyens matériels ou humains, en particulier de formateurs, de supérieurs ou de responsables d'œuvres ; ...

A ces premières difficultés s'ajoutent celles qui proviennent de l'extérieur : l'indifférence croissante de vastes secteurs de l'humanité, la baisse presque universelle de la fécondité et l'affaiblissement des familles, la fragilité de tant de jeunes et même d'adultes, les conflits économiques et politiques entre états, l'instabilité d'un grand nombre de pays, la perte de beaucoup de traditions culturelles anciennes, le drame mondial des migrations, la domination des biens matériels, les injustices flagrantes et souvent croissantes ; l'apparition de nouvelles maladies et les peurs, rationnelles ou irrationnelles, qu'elles provoquent ; ...

Un tel tableau peut engendrer un profond pessimisme. De fait, c'est un sentiment très présent chez un grand nombre de personnes sur tous les continents. Notre monde est souvent triste, même s'il se le cache généralement. Ce sentiment existe aussi chez nous. Certains frères, certaines communautés ou même certaines Unités sont touchées par le pessimisme, de manière plus ou moins radicale ; cela oriente leur interprétation du monde, de l'Eglise et de la Société de Marie. Cela influence aussi leur action, parfois profondément. « Où donc est votre foi ? » redit alors le P. Chaminade.

Mais pourtant, reconnaissons aussi qu'il y a de bonnes raisons d'être optimistes aujourd'hui.

Pour des raisons internes, d'abord, du fait de la grande générosité de tant de frères, des plus jeunes aux plus âgés, de la persévérance de beaucoup, de l'inventivité missionnaire de frères ou de groupes de frères, du renforcement de la Famille marianiste, de l'enthousiasme croissant pour le charisme et notre Fondateur, du désir de beaucoup d'une vie religieuse authentique, du don continu de nouvelles vocations, ...

Pour des raisons externes, ensuite, dans un désir croissant de respect de la création ou d'une justice plus universelle, de renforcement de la fraternité et de la paix et dans d'innombrables gestes connus ou cachés qui l'expriment, dans un sens de solidarité mondiale lié particulièrement à l'accroissement des communications ; ...

Ces réalités positives et négatives sont souvent en lutte et il nous appartient, là où nous le pouvons, de nous mettre du côté de tout ce qui est bon, de le faire connaître, de l'accroître et de freiner le mal. Dans notre humilité soyons le talon de la femme disait le P. Chaminade.

Mais, beaucoup plus profondément, nos raisons d'espérer s'appuient sur le lien que nous pouvons établir entre ces faits positifs et notre foi en l'action de Dieu et en ses promesses.

Si notre optimisme n'est lié qu'aux événements il sera changeant et incertain, comme eux. Comme disciples du P. Chaminade, nous sommes appelés à développer bâtir sur le roc de notre foi en Jésus-Christ. Notre regard de foi nous permettra de porter un juste jugement sur les faits, les événements, les personnes et de trouver des raisons d'espérer et surtout d'agir.

C'est cette question qui motive toute cette circulaire. Comme il le faisait hier pour son cher disciple Jean Chevaux, le bienheureux Chaminade nous interpelle aujourd'hui : « où est ta foi ? ». « Où est ta foi quand tu pries ? Où est-elle quand tu travailles et butes sur les obstacles de la mission ? Où est-elle quand tu regardes la vie de ta communauté, de ton Unité, de l'ensemble de la Société de Marie ou même de l'Eglise ? Où est-elle quand tu regardes le monde et y constates tant de défis humains, de souffrances et d'obstacles structurels ? Ou est-elle quand tu contemples ta propre vie ou mission et ses fruits actuels ? »

« Où donc est ta foi, ta foi en Jésus-Christ ? ».

Je suis convaincu que ce que nous répondons à cette question, en toute objectivité, déterminera une partie importante de notre vie actuelle et future. Sans la foi, la balance entre signes d'espoirs et inquiétudes penchera nettement du côté négatif. Sans la foi nous avons toutes les raisons de penser que la Société de Marie va continuer à s'affaiblir et ne pourra que perdre une partie de sa raison d'être dans l'Eglise et dans le monde. Sans la foi nous perdons l'inspiration profonde de ce que nous sommes et faisons et, pour cela, l'unité communautaire et missionnaire devient difficile ; c'est l'une des raisons majeures des divisions et des conflits que nous connaissons aujourd'hui dans la Société de Marie. Sans la foi notre obéissance perd en grande partie sa raison d'être et de sa motivation et l'ensemble de nos vœux devient surtout une contrainte sans grande justification. Sans la foi la difficulté de la mission devient source de découragement et de tristesse.

Mais, avec la foi et à cause d'elle, nous sommes en droit d'envisager le présent et l'avenir avec espérance et paix, mais également, et c'est très important, nous nous ouvrons à une nouvelle interprétation de notre réalité et des appels de Dieu. Loin de nous fermer sur nous-mêmes, comme le fait au contraire le pessimisme, la foi nous remet sur le chemin de la mission, en particulier celui que nous vivons aujourd'hui, *en mission avec la Famille marianiste*, pour être *un homme qui ne meure pas*.

La foi, n'est pas un exercice d'aveuglement, une méthode pour être heureux au milieu des cataclysmes de la vie, simplement parce qu'on apprendrait à les ignorer, mais, bien au contraire, elle est un chemin d'engagement et de reprise de la route, conscients des faiblesses, certes, mais inspirés par une inaltérable certitude intérieure que nous recevons de Dieu. Par elle tout est transfiguré : ce que je suis, ce que sont mes frères, la situation de la Société de Marie, de l'Eglise et du monde, l'horizon de l'activité humaine et de la mission, ... Les difficultés ne sont pas oubliées, mais affrontées avec plus de courage, d'espérance, de patience et d'humilité.

Nous pèlerins du 21^{ème} siècle, quelle direction voulons-nous donner à notre marche : Emmaüs ou Jérusalem ? Si c'est Emmaüs, alors, nous nous apprêtons à un effacement progressif puisque notre vie aura perdu son sens profond ; si c'est Jérusalem, alors la vie

grandira en nous et autour de nous, aussi réduit que soit notre groupe, et c'est bien cela qui compte.

« Où est notre foi, notre foi en Jésus-Christ ? ».

J'aimerais terminer cette introduction en m'inspirant d'un texte connu d'un évêque de Syrie². Dans son texte, il parle de l'Esprit Saint, mais cela peut très bien s'appliquer aussi à la foi, c'est dans ce sens que je l'ai adapté.

Sans la foi,
Dieu est loin,
le Christ reste dans le passé,
l'Évangile est une lettre morte,
l'Église une simple organisation,
la Société de Marie un petit groupe sans grand avenir,
la communauté un carcan,
l'autorité une domination,
la mission une propagande,
le culte une évocation
et l'agir chrétien une morale d'esclave.

Mais illuminés par la foi,
le cosmos est soulevé et gémit dans l'enfantement du Royaume,
le Christ ressuscité est là,
l'Évangile est puissance de vie,
l'Église signifie la communion trinitaire,
la Société de Marie répand les bienfaits de l'action maternelle de Marie,
la communauté est un espace de vie et de liberté,
l'autorité est un service libérateur,
la mission est une Pentecôte,
la liturgie est mémorial et anticipation,
l'agir humain est déifié.

L'objet de cette circulaire est de nous rappeler le rôle vital de la foi dans notre vie mariannite et de nous aider à passer ainsi de la première situation à la seconde. Au cours de cette réflexion, j'ai choisi de donner une grande place à l'enseignement du bienheureux P. Chaminade ; ses différentes interpellations sont très pertinentes aujourd'hui et elles appartiennent en propre à notre charisme. Il est assez facile de transposer ce qu'il nous dit dans notre réalité concrète. Certes, plusieurs aspects sont déjà connus de beaucoup, mais ils pourront tout de même être l'objet d'une réflexion nouvelle du fait de notre situation personnelle ou collective actuelle. Aussi je compte sur chacun pour réaliser ces applications, personnellement ou avec sa communauté.

² Mgr Ignatios de Lattaquié. Ce texte est souvent attribué à d'autres auteurs.

Dans un premier temps, nous observerons le P. Chaminade comme témoin de foi puis nous réfléchirons à certains grands aspects de son enseignement sur cette vertu, avant de parcourir quelques-unes des méthodes qu'il nous a léguées pour accroître en nous la foi. Que le lecteur veuille bien m'excuser pour la longueur de ce texte ; l'amplitude de l'argument m'a rendu difficile de faire plus bref.

I. QUEL HOMME DE FOI !

Parlant de saint Ignace, l'un de ses premiers compagnons, le P. Jérôme Nadal écrit : "toute la vie de la Compagnie est contenue en germe et préfigurée dans l'histoire d'Ignace". Nous pouvons dire de même du P. Chaminade. Sa vie même est un message et un enseignement sur la foi.

1. UNE DIMENSION DOMINANTE DE SA VIE ET DE SON ACTION

Dans les biographies de notre Fondateur, les références à cette vertu sont très nombreuses et riches en contenu. Ainsi le P. Vasey, dans *Chaminade: Another Portrait*, encadre sa présentation par deux chapitres consacrés largement au P. Chaminade homme de foi³. Dans le premier où il décrit « L'air de son temps », il met en valeur combien la foi a été pour lui une réponse aux défis provoqués par les penseurs de son époque. « Le Père Chaminade était totalement pris dans l'ambiance du philosophisme ou de la philosophie déiste du XVIII^e siècle. Le philosophisme niait le surnaturel ; le Père Chaminade affirmait que la sainteté est une vie jaillissant de la foi dans le Christ, de la foi du cœur. Le philosophisme exaltait la raison ; le Père Chaminade rendait hommage à la foi. [...] Ce que Diderot proposait comme thèse, le Père Chaminade le réfutait par son antithèse »⁴.

Dans ce même livre, dans le dernier chapitre qui est une synthèse de son commentaire de la vie du Fondateur, le P. Vasey écrit : « Le centre de la vie du P. Chaminade était bien la foi. ... Il voyait la foi comme la source, la racine et le commencement non seulement de la justification mais de tout apostolat. »⁵

De nombreux autres auteurs ont commenté cette attitude du Fondateur. En plus d'être la base d'une méthode apostolique, la foi était pour lui le fondement de son expérience de Dieu et de sa vie spirituelle. Cette vertu était si profondément ancrée en lui que tous les témoignages y font référence. Ainsi, la longue section de l'Esprit de Notre Fondation consacrée à la foi s'ouvre-t-elle sur une série de témoignages à ce sujet, en voici deux :

« L'esprit de foi était sa vie, avec la dévotion à la sainte Vierge ».⁶

« Un jour que M. Joseph Meyer sortait de la Faculté de Bordeaux, un vieillard, qui avait assisté au cours, l'accoste et lui dit : "Vous êtes Frère de Marie, Monsieur ?

³ VASEY Vincent, *Chaminade, Another Portrait*, Dayton, Marianist Resources Commission, 1987, 366 p. Le treizième et dernier chapitre s'intitule : « Chaminade, un homme de foi ».

⁴ VASEY Vincent, *Guillaume-Joseph Chaminade, un nouveau portrait*, Paris, Tequi, 2006, p. 17.

⁵ *Id.*, pp. 478-479.

⁶ Souvenirs de Sr Marie du Saint Sacrement, Fille de Marie, *EF I*, n° 188.

Moi, je suis ancien congréganiste de votre Fondateur, M. Chaminade. Quel homme de foi ! Quand il parlait sur la foi, il ne tarissait point. Oh ! quel homme de foi !" »⁷

2. L'HOMME QUI ENSEIGNE LA FOI

Cet autre aspect se remarque dès les premières années de la vie du bienheureux. Dans sa correspondance avec Mlle de Lamourous, avant et pendant l'exil en Espagne, la foi est un sujet fréquent. Il lui écrit le 27 mai 1796 : « Vous terminerez votre oraison en demandant à Dieu de vous faire la grâce de vous tenir toute la journée dans le recueillement et de n'agir que par des motifs de foi »⁸. Ce sont de tels conseils qui auront sans doute aidé la Vénérable à vivre avec un tel courage les épreuves de la Terreur. Son conseiller ne faisait que lui partager sa propre expérience.

Ses écrits manifestent à l'évidence que la foi a été une préoccupation de toute sa vie. En 1992, le P. Jean-Baptiste Armbruster publiait ses *Ecrits sur la foi*, un livre qui comporte, dans l'édition française, 610 pages dont 519 d'écrits du Fondateur. Ceux-ci s'étalent sur toutes les périodes de sa vie et touchent tous les genres utilisés par l'auteur : lettres, conférences, notes préparatoires, ... En introduction à l'ouvrage, le P. Armbruster indique : « Tous les témoignages concordent pour affirmer combien le Père G.-Joseph Chaminade (1761-1850) était un homme d'Eglise qui vivait et propageait la foi. Les textes où il présente cette vertu théologale sont si nombreux qu'il a fallu fixer des critères précis pour le choix des textes retenus et présentés dans ce livre. »⁹ Voilà une belle description du Bienheureux : « un homme d'Eglise qui vivait et propageait la foi ».

3. L'HOMME QUI AGIT AVEC AUDACE

Le P. Chevaux témoigne : « Un homme craignant Dieu, comme le Bon Père, pèse tout aux yeux de la foi. Sa manière de juger est de voir les choses devant Dieu, puis de les régler ensuite aux yeux des hommes. »¹⁰ C'est cette manière de faire qui lui donnait tant d'audace. Quand il voyait clairement comment avancer, il semblait que rien ne devait l'arrêter. Par exemple, il n'hésitait pas alors à s'engager dans l'achat de grands biens sans en posséder l'argent. A ce propos il commente au P. Lalanne : « J'avais l'habitude d'emprunter, fort de ma confiance en la divine Providence, toujours tranquille dans cette même confiance »¹¹. Mais il précise dans ce même passage de la lettre : « dans le cours ordinaire, nous n'agissons point et ne devons pas agir [en] comptant sur des miracles : ce serait tenter Dieu. Mais lorsque nous travaillons à une œuvre qui est dans le cours ordinaire de sa providence et dans l'ordre de notre état, il nous est bien permis, s'il survient des

⁷ *EFI*, n° 186.

⁸ CHAMINADE, Lettre 9 du 27 mai 1796.

⁹ CHAMINADE G.-Joseph, *Ecrits sur la foi*, ARMBRUSTER, Jean-Baptiste (Ed.), Paris, 1992, p. 7.

¹⁰ Lettre de M. Chevaux à M. Clouzet, Bordeaux, 11 février 1845, citée dans : *G. J. Chaminade, Inquisitio Historica*, Rome, 1970, p. 238.

¹¹ Lettre 735, du 18 avril 1834, à M. Lalanne.

obstacles, de compter sur une protection spéciale de Dieu, — laquelle protection nous paraît toute miraculeuse. Nous pouvons donc compter sur cette protection spéciale lorsque ce que nous exécutons nous est spécialement ordonné par qui de droit. » Cette distinction entre l'exceptionnel et l'ordinaire est évidemment capitale. La foi n'est pas une invitation à l'imprudence. Sa mise en pratique suppose un discernement attentif.

Concernant la mission, le bienheureux Chaminade prévoit d'immenses développements à son œuvre. Il annonce à ses disciples : « Dieu nous appelle non pas seulement à nous sanctifier mais à relever la foi en France, dans l'Europe, dans le monde entier ». Cette affirmation peut nous sembler être simplement une légère exagération, mais il faut nous souvenir que, quand il prononce ces mots, lors de la retraite de 1821, ils ne sont alors que 20 religieux dont 19 frères et un prêtre¹². Peu d'années après, Guillaume-Joseph prévoira de couvrir la France d'écoles normales alors que les religieux sont encore moins de cinquante. Malheureusement, voilà que survient la révolution de 1830 et ce beau plan s'effondre. Mais alors, mettant en valeur son bon sens profond et l'enracinement surnaturel de ses projets, le P. Chaminade ne regarde pas en arrière, ne rêve pas d'un hypothétique retour d'une époque de grâce : il continue son œuvre et avance sur les autres voies qui se présentent à lui.

On pourrait voir dans ces annonces du Fondateur de simples exagérations d'enthousiasme. On peut aussi y lire la vision d'un homme qui perçoit les désirs de Dieu et met toutes ses forces à les réaliser, sans se laisser décourager par tant d'obstacles qui surviennent au fur et à mesure.

4. LE VISIONNAIRE REALISTE

Cette force intérieure que le P. Chaminade a acquise en cultivant la foi attire autour de lui un grand nombre de disciples. Il apparaît comme un roc, un chêne au milieu de la tempête et des temps incertains dans lesquels il vit. Un jeune qu'il accompagne dans l'après révolution, dira de lui : « J'ai trouvé le prêtre que cherchait mon cœur. C'est un saint, il est mon guide, il sera mon modèle, car je serai prêtre, ma résolution est plus que jamais inébranlable. Je ne le serai pas sitôt que je le voudrais : les temps sont encore difficiles. »¹³ Cette force intérieure fait de Guillaume-Joseph un guide sûr qui convainc par la force de son témoignage et de ses convictions.

Le contraste est grand avec l'attitude de deux de ses disciples les plus proches. Jean-Baptiste Lalanne est un idéaliste impétueux qui aura souvent du mal à résister à ses élans, parfois géniaux, mais parfois très imprudents. A l'opposé, la profonde vie de foi d'un Georges Caillet sera fréquemment freinée par une prudence tatillonne. La foi du P. Chaminade est audacieuse parce qu'appuyée sur un discernement solide.

¹² Cf. CADA Lawrence J., sm, *Early members of the Society of Mary*, NACMS, 1999, pp. 550-552.

¹³ SIMLER Joseph, *G.J. Chaminade*, 1901, p. 83.

5. LE GUIDE INEBRANLABLE FACE AUX EPREUVES

En évoquant notre Fondateur, on peut penser à cette belle image de l'ancre. Dans l'iconographie des premiers siècles elle évoquait pour les chrétiens surtout l'espérance mais aussi la stabilité que cette vertu donne à la foi : celle-ci s'appuie sur les promesses qui ne se réaliseront pleinement que dans l'au-delà mais auxquelles elle est déjà arrimée. Les catacombes romaines regorgent de ce symbole expressif.

En 1827, le P. Chaminade écrit : « Je crois que quelque ébranlement qu'il puisse éprouver, l'Institut se soutiendra, puisque Dieu nous a inspiré de lui donner un fondement si solide que celui de la foi. » Ses fondations connaissent d'innombrables épreuves, mais lui demeure dans la paix et la confiance. Par exemple, alors qu'un incendie a détruit une grande partie des bâtiments récemment acquis à Marast, près de Besançon, il écrit :

« Vous aurez appris sans doute le grand accident qui vient d'arriver à Marast. Le Bon Dieu daigne semer nos travaux de peines et de tribulations : que son saint Nom soit béni ! Malgré la rage des démons contre la Société de Marie, celle-ci ne laisse pas que de faire des progrès vers une vraie réforme, et par là même de se consolider. Allons, mon cher Fils contre vent et marée ! Regardons toujours avec confiance notre Etoile protectrice, et nous arriverons à bon port. »¹⁴

Dans son cours d'histoire de la Société de Marie, le P. Joseph Schellhorn, maître des novices réputé, exprime son admiration pour cette attitude du Fondateur au milieu des nombreuses difficultés du début des années 1830 :

« Chose étonnante : au milieu de ces épreuves désespérantes, le P. Chaminade garde une confiance sereine et inébranlable en l'œuvre de Marie, convaincu que Dieu fera un miracle, s'il le faut, pour la sauver. Impossible de trouver dans toute sa vaste correspondance de cette époque, un seul mot de défiance, d'hésitation ou de découragement. S'il souffre au-delà de toute expression, et s'il tremble, c'est pour l'âme de ses enfants infidèles, nullement pour la S.M. »¹⁵

Il semble même que ces obstacles seront finalement une occasion de purification puis de renforcement de la congrégation. Comme l'exprime le P. Chaminade lui-même : « La Révolution qui est survenue sera comme le van du Seigneur : le seul bon grain demeurera. »¹⁶

6. UN HERITAGE POUR NOTRE ROUTE

Contempler notre Fondateur comme homme de foi nous est de grand profit et est une source profonde d'inspiration. Puissions-nous suivre un tel exemple et l'adapter à nos circonstances actuelles !

¹⁴ Lettre 1094 du 25 novembre 1838, à M. Léon Meyer.

¹⁵ [SCHELLHORN Joseph], *Petit aperçu historique sur la Société de Marie*, p. 26, (RM 275, AGMAR 1910 8).

¹⁶ Lettre 574, du 14 janvier 1831. L'expression deviendra plus fréquente après la démission de 1841. La Révolution évoquée est celle de 1830 qui a mis fin à plusieurs projets importants du Fondateur.

C'est d'ailleurs la voie que le P. Chaminade nous trace quand il résume l'identité du religieux marianiste :

« Ce saint état de la vie religieuse n'est qu'une pratique continuelle de la foi, dans toutes les circonstances de la vie, et dans les actions de l'homme à l'égard de lui-même, envers ses semblables et à l'égard de Dieu. Le religieux est un homme qui, croyant en Dieu, en Jésus Christ et en la vie future, a résolu de ne plus faire que des actions qui soient une conséquence directe et immédiate de sa foi. Comme cet état doit conduire facilement et sûrement au salut ! »¹⁷

Cette insistance explique l'importance qu'a prise cette vertu dans la vie marianiste, jusqu'à en constituer la devise : *Fortes in fide* ! La vie d'un grand nombre de religieux en est le commentaire vivant et une grande quantité d'écrits lui sont consacrés. Dans les temps récents, la foi est implicitement mentionnée dans le titre du Chapitre de 2012¹⁸ et encore très présent dans le document du Chapitre de 2018. Continuons donc ce parcours, sur les traces de notre Fondateur en observant différentes facettes de la foi telle qu'il nous l'a enseignée.

II. UNE VERTU POUR L'ACTION ET LE GOUVERNEMENT

Je voudrais dans cette section décrire successivement divers aspects de l'exercice de la foi selon le P. Chaminade. Chacun d'entre eux délimite un domaine d'action pour notre vie religieuse actuelle.

Parce qu'il n'est pas une simple redite d'idées habituelles sur le sujet, son enseignement a un grand intérêt. Si nous faisons un sondage parmi des catholiques avertis sur ce qu'évoque pour eux la foi, il en ressortirait sans doute deux idées forces : la foi est surtout d'ordre sentimental et elle est essentiellement un don intimiste et intérieur. Or, le point de vue de notre Fondateur se différencie tout à fait de ces deux conceptions. Pour lui, la foi se rattache beaucoup plus à l'intellect qu'aux sentiments et elle est avant toutes choses une vertu pour l'action : elle en est le moteur et elle lui donne sa vraie perspective.

Cette manière de présenter la foi se situe dans la lignée de la longue litanie des hommes de foi du chapitre 11 de la lettre aux Hébreux. La foi a été pour chacun d'entre eux un agent de transformation qui a ouvert de nouvelles perspectives et provoqué une nouvelle manière d'être ou de faire. L'exemple emblématique y est celui d'Abraham qui « par la foi, ...obéit et partit pour un pays qu'il devait recevoir en héritage, et il partit sans savoir où il allait » (He 11,8). Nous ne pouvons pas non plus oublier la foi de Marie « qui a cru que serait accompli ce qui lui fut dit de la part du Seigneur » (Lc 1,45) et qui, pour cela, s'est mise en route tout de suite, sur un chemin qui l'a portée progressivement, d'actes de foi en actes de foi, jusqu'aux pieds du Calvaire et au cœur de la communauté de Jérusalem.

¹⁷ Retraite de 1817, 2^o méditation : EP V.20 [2].

¹⁸ La citation placée en exergue du document, tirée de la lettre du P. Chaminade au Pape Grégoire XVI (1838), met en valeur le désir des capitulants de « raviver partout le divin flambeau de la foi ».

La foi enseignée par le P. Chaminade n'est pas d'abord sentimentale, même si elle touche le cœur et le sollicite. Elle ne peut donc se confondre avec la piété : cette dernière a justement besoin d'être éclairée, nourrie et purifiée par la foi, offrant alors un authentique chemin de vie chrétienne.

Par ailleurs, comme le fait remarquer le P. Vincent Vasey, la foi qui est, selon la théologie de Saint Thomas, une vertu intellectuelle, est associée chez le P. Chaminade à la vertu de prudence, elle aussi intellectuelle. Mais tandis que la foi considère les vérités éternelles, la prudence régit le comportement à adopter ou les décisions à prendre au milieu des événements contingents. Chez le P. Chaminade, « la grâce ... [a] pu nous donner ... un excellent exemple de vie réglée par la foi et un extraordinaire exemple de l'application des vérités de la foi aux problèmes concrets de la vie grâce à la vertu de prudence ». ¹⁹ Un des aspects les plus remarquables du témoignage et de l'enseignement du P. Chaminade réside dans sa capacité de mettre la foi au service de l'action.

1. UNE FOI PRATIQUE

La « foi pratique », voilà une expression qui est chère au cœur du P. Chaminade. Elle ne lui est pas exclusive mais elle occupe une place particulièrement importante dans sa pensée. Cela met en lumière la particularité de sa conception sur la foi. Celle-ci n'est pas une réalité intérieure et cachée, de nature intimiste : elle est au contraire une vertu pour l'action. Elle est destinée à se traduire dans des actes précis, visibles, mesurables. Autant il est difficile de jauger la foi d'une personne, autant ses actes peuvent l'être.

Chez le P. Chaminade, l'expression « foi pratique » est particulièrement fréquente durant les années de fondation de la Société de Marie, au moment de créer le style de vie particulier à cet « Ordre nouveau ». Durant la retraite de fondation, en septembre-octobre 1817, chacun des participants est invité à se décider de commencer ou non cette fondation et d'y entrer ou non. C'est alors que le P. Chaminade choisit de parler en tout premier lieu de la foi (1^{ère} méditation) et de « la nécessité de la foi pratique pour le salut » (2^{ème} méditation) ²⁰. Lisons un extrait de la 2^{ème} méditation telle qu'elle est transcrite par Jean-Baptiste Lalanne ; elle explique mieux que je ne pourrais le faire la pensée du P. Chaminade et elle nous plonge au cœur de nos origines charismatiques :

« 1^o Rareté de la foi pratique. Peu de gens croient dans le monde d'une foi spéculative ; encore moins d'une foi pratique. Comme nous agirions autrement que nous ne faisons si nous mettions en pratique notre foi, sous le rapport des mystères comme sous le rapport de la morale. Par exemple, quelle idée de notre grandeur, si nous croyions en l'Incarnation. Quelle horreur du péché, si nous croyions en la Rédemption. Quel respect dans les temples, si nous croyions en la présence réelle de Jésus

¹⁹ VASEY Vincent, *Guillaume-Joseph Chaminade, un nouveau portrait*, Paris, Tequi, 2006, chapitre 13, p. 449. (EN : « grace ... produced in him an outstanding example of a life ruled by faith and an extraordinary example of applying the trusts of faiths in concrete problems of life by the virtue of prudence. » *Chaminade. Another portrait*, p. 301).

²⁰ Nous avons la chance de posséder, outre les notes du P. Lalanne (EP V.20), le schéma de préparation du P. Chaminade lui-même (EP. V.19) dont est tirée cette citation.

au très Saint Sacrement. Et pour la morale, avec quelles dispositions nous approcherions du sacrement de pénitence, si nous croyions à ce qui s'y passe entre Dieu et le pécheur. Comme nous pratiquerions la charité si nous avions la foi pratique du précepte qu'en a donné notre adorable Maître. »²¹

Un tel discours a fait vibrer le cœur de nos premiers frères dans la vie marianiste, puisqu'ils décidèrent, à la conclusion de cette prédication, la fondation de la Société de Marie, désormais convaincus, comme le Fondateur que « l'état religieux est spécialement un état de foi »²². Au nom de la foi, ils effectuaient un immense pas vers l'avant.

La foi pratique continue à occuper une place significative dans l'enseignement du P. Chaminade au cours des premières années de fondation, par exemple dans la retraite de 1818 qui se conclut par les vœux des premiers frères. Et l'enthousiasme ne faiblit pas ; sur la couverture de son cahier de notes, Jean-Baptiste Collineau a écrit : « Laus Deo » (louange à Dieu).

Puis le thème se fait plus discret jusqu'à presque disparaître. Il réapparaît en force en 1844, cette fois dans la correspondance d'un vieillard de quatre-vingt-trois ans. L'enjeu est alors ni plus ni moins que la fidélité du Conseil général à l'appel de Dieu. Le P. Chaminade, qui a démissionné de son rôle de Supérieur général en 1841, les accuse de ne plus agir selon la foi, mais selon la simple raison humaine souvent obscurcie par l'absence de cette lumière surnaturelle. Par exemple, il écrit à Mgr Donnet :

« Je dois empêcher qu'il entrât jamais dans l'administration générale de la Société une fausse doctrine, une doctrine erronée qui en dénaturât l'esprit de foi pratique. C'est cet esprit de foi pratique que le St Siège a entendu approuver en approuvant la Société de Marie : elle ne peut être grandement utile à la religion sans cet esprit. Comment la Société de Marie ne dégénérerait-elle pas bien vite si son administration générale se conduisait par un autre esprit (...) ? »²³

L'insistance du Fondateur impressionne, cet aspect est pour lui au cœur de l'esprit de son œuvre et en justifie l'existence et l'approbation de la part de l'Eglise.

Et nous-mêmes ? Qu'en est-il de notre foi : est-elle une foi pratique ? « Peu de gens croient dans le monde d'une foi spéculative ; encore moins d'une foi pratique ». Et nous, puisqu'il s'agit d'une de nos richesses propres, souhaitons-nous pourtant être de ce petit nombre ? Fidèle à cet esprit, notre Règle nous invite à vivre la foi dans nos communautés (RV 3), à l'image de celle de Jérusalem (9). La foi est source d'engagement et de solidarité (72). Nous sommes appelés à prolonger dans notre activité la foi de Marie (65). Tout cela désigne bien une foi qui s'exprime non seulement dans la prière, mais aussi dans la vie et l'action.

²¹ Retraite de 1817, 2^{ème} méditation, EP V.20 [1]-[2].

²² Retraite de 1817, notes du P. Chaminade, EP V.19 [1]. C'est le sous-titre de cette même méditation que nous venons de lire sous la plume du jeune Lalanne.

²³ Lettre 1337, du 27 septembre 1844, à Mgr Donnet.

2. UN REGARD NOUVEAU

L'article 4 de notre Règle nous dit : « Nous cherchons à devenir des hommes de foi qui jugent toutes choses à la lumière de la Révélation. La foi nous fait découvrir comment Dieu est à l'œuvre dans l'histoire du monde et dans notre vie de chaque jour ». Un des fruits principaux de la foi sera l'acquisition de ce regard nouveau.

Sans la foi, nous ne sommes orientés que par les informations que nous recevons de notre intelligence ou des sentiments qui les accompagnent. L'intelligence nous ouvre de vastes horizons mais le sens profond des faits et des réalités peut toutefois facilement lui échapper. Il y a certes une intelligence émotive, et la pédagogie actuelle a bien fait de lui donner une place jusqu'alors probablement trop discrète. Mais les émotions sont très insuffisantes pour nous éclairer, elles sont fugaces, souvent difficiles à analyser et quand elles en viennent à dominer elles peuvent même déformer notre perception de la réalité. Il semble pourtant que, de nos jours, de plus en plus d'opinions personnelles et collectives, et par conséquence de décisions, trouvent leur source et leur justification dans les émotions. Cette réalité devient parfois tyrannique et déraisonnable. Il est alors urgent de redonner toute sa place à la froideur analytique de l'intelligence. Pour le croyant, la foi jouera alors un rôle inestimable, l'ouvrant à une observation intérieure de la réalité et le guidant dans ses choix. C'est un art difficile et exigeant, mais d'une extrême importance et c'est sans aucun doute l'un des plus grands apports des chrétiens à notre monde. Quand les émotions sont tempérées par l'intelligence, elle-même éclairée par la foi, la personne trouve un équilibre beaucoup plus grand et devient beaucoup plus stable dans son comportement et ses choix.

Le Christ reprochait à ses disciples de ne pas savoir discerner le sens profond des événements. « Le soir venu, vous dites : "il va faire beau temps, car le ciel est rouge feu" ; et le matin : "Aujourd'hui, mauvais temps, car le ciel est rouge sombre". Ainsi vous savez interpréter l'aspect du ciel, et les signes des temps, vous n'en êtes pas capables ! » (Mt 16,2-3). D'une manière similaire, dans la lettre 725, d'où provient le titre de cette circulaire, le P. Chaminade reproche au P. Chevaux d'avoir oublié le vrai sens de sa mission, de n'en voir que l'écorce :

« L'enseignement de la jeunesse, n'est pas certainement la fin que vous avez dû vous proposer en vous consacrant à Dieu, sous la protection spéciale de l'auguste Marie. L'enseignement n'est qu'un moyen dont nous usons pour remplir notre mission, pour introduire partout l'esprit de foi et de religion et multiplier les chrétiens. ».

Dans la lettre du 24 août 1839, il mettra en garde les frères du risque de se comporter comme des « industriels de l'enseignement » :

« A vous de faire sentir à ceux et à celles qui enseignent directement combien ils s'abuseraient, s'ils bornaient leurs efforts à instruire dans les lettres humaines ; s'ils mettaient tous leurs soins et toute leur gloire à faire des savants et non des chrétiens, ou à conquérir une réputation mondaine ; oubliant alors qu'ils sont missionnaires de

Marie, pour se ravalier au rang avili des industriels de l'enseignement dans notre siècle, ils descendent de la hauteur de leur sublime apostolat. »

Il nous faut apprendre à voir avec les yeux de la foi pour accéder au sens profond et réel des faits. Le P. Chaminade nous conseille :

« Agir par la foi, pratiquer la foi et vivre de la foi, c'est regarder tous les objets naturels et surnaturels qui se présentent à nous, dans la connaissance que Dieu en a et qu'il nous en donne par la foi et ensuite les examiner et en juger selon cette lumière, pour ensuite y conformer notre vie. »²⁴

S'adressant aux chrétiens de Rome, le 31 décembre dernier, le Pape les invitait à découvrir Dieu partout, bien au-delà des églises :

« Sa "présence [dans la ville, même dans notre ville de Rome], ne doit pas être fabriquée, mais découverte, dévoilée" (Exhort. ap. *Evangelii gaudium*, n. 71). C'est nous qui devons demander à Dieu la grâce de nouveaux yeux capables d'un "regard contemplatif, c'est-à-dire un regard de foi qui découvre ce Dieu qui habite dans ses maisons, dans ses rues, sur ses places" (*ibid.*, n. 71). (...) Je voudrais que notre regard sur la ville de Rome saisisse les choses du point de vue du regard de Dieu. (...) Avoir du temps pour les autres, dialoguer, reconnaître d'un regard contemplatif la présence et l'action de Dieu dans leur vie, témoigner de la vie nouvelle de l'Évangile à travers des actes plutôt que des paroles est vraiment un service d'amour qui change la réalité. »

Demandons la grâce d'apprendre à ouvrir les yeux de la foi : sur le monde, sur l'Église, sur la Société de Marie, sa vie et sa mission, sur ma communauté et mes frères.

3. UNE REPONSE A L'INDIFFERENCE

Il est frappant de constater comment le P. Chaminade met en relation ce qu'il considère être « la grande hérésie régnante ... l'indifférence religieuse », (lettre du 24 août 1839), et la place privilégiée qu'il attribue à la foi au cœur de l'identité et de l'action des religieux et religieuses.

La situation de son pays est une grande souffrance pour lui. Il parle souvent de sa « malheureuse patrie »²⁵. Cet emploi ne se limite pas aux premières années de son retour d'exil ; il perdure, même quand nous serions prêts à plutôt constater les améliorations de la situation. Le bien réalisé ne lui cache pas l'immensité de ce qu'il reste à faire et le danger que courent encore tant de personnes qui s'éloignent de Dieu. Il a sans doute constaté aussi que l'adhésion à Dieu de beaucoup de croyants n'est que superficielle et ne touche pas la personne profonde, ses désirs, ses idées et ses décisions. C'est alors que s'impose à lui l'urgence d'une œuvre tout inspirée par la foi.

²⁴ Chaminade, Notes d'instruction, feuilles détachées, "De la vie de la foi" : EP II.56 [1a].

²⁵ Il utilise, par exemple, cette expression dans la lettre 52, à Adèle de Batz de Trenquelléon, en 1814, au sein d'un commentaire sur son action depuis son retour d'exil. Voir aussi les lettres 171 (1821), 198 (1822), 210 (1822), 234 (1823), 293 (1824), ... 616 (1832), etc...

Au cours de la retraite de 1821, encore proche des années de fondation, il commente en même temps cette situation attristante de la France et son admiration pour la générosité de Dieu qui a suscité les congrégations religieuses marianistes en réponse à ce drame. Douleur et enthousiasme se mêlent.

« Nous sommes fermement persuadés que c'est Dieu lui-même qui a suscité l'établissement de l'Institut de Marie ; mais si nous considérons dans quel temps il l'a établi, quelle fin il veut qu'on s'y propose, nous découvrirons de bien grandes vues. Jetons un regard sur le siècle. Grand Dieu, quelles affreuses ténèbres, quelle épouvantable dépravation, quelle désolante indifférence pour le salut ! Dans les siècles précédents la corruption ne s'était introduite que dans le cœur, mais aujourd'hui l'esprit et le cœur sont gangrenés et le mal de l'esprit est incomparablement plus dangereux et plus incurable que celui du cœur.

C'est dans cet état des choses, c'est dans ces temps de désolation et lorsque la génération qui ne fait que de naître, menace d'être dévorée avec celles qui lui succéderont, par l'irréligion et l'impiété, que Dieu fonde l'Institut de Marie, qu'il lui donne l'esprit qui lui convient ; cet esprit c'est l'esprit intérieur. »²⁶

Cette réflexion est très instructive. Il ne nous est généralement pas naturel d'envisager la vie spirituelle comme une part de la vie apostolique, c'est pourtant bien ce que nous propose notre Fondateur. Cela donne une autre dimension à une activité que nous percevons comme étant plutôt cachée, invisible, au point d'être parfois portés à en relativiser l'importance.

Ce n'est clairement pas l'opinion de notre Fondateur. Il écrit en 1831 :

« Nous sommes au milieu d'un monde si nouveau ! Je suis en France presque comme dans une terre étrangère. Je ne sais presque plus que dire ou que faire ; pour ma part, j'attends que les événements m'arrivent, plutôt que d'aller au-devant des événements. Je n'ai d'autre politique que celle de recourir tous les jours à la Sainte Vierge. »²⁷

Ou encore, en 1838, au Pape Grégoire XVI, résumant d'une phrase presque quarante ans d'action :

« Pour opposer une digue puissante au torrent du mal, le Ciel m'inspira, au commencement de ce siècle, de solliciter du Saint-Siège des lettres patentes de missionnaire apostolique, afin de raviver ou rallumer partout le divin flambeau de la foi... ».

L'inspiration divine de son œuvre est une pierre de touche de la vision du bienheureux Chaminade. C'est pourquoi il ne cessera de l'affirmer à temps et à contretemps. Cette conviction de foi est la même fondation sur laquelle il veut que nous bâtissions la Société de Marie et la Famille de Marie aujourd'hui. Retirons cette conviction et il ne reste qu'une

²⁶ Retraite de 1821, 18^e Méditation, EP VI.19 [62-63].

²⁷ Lettre 575, du 20 janvier 1831, à M. Lalanne.

belle ONG sans grand avenir. Cette certitude du Fondateur ne peut être ignorée²⁸. Il en découle pour nous un devoir particulier d'écoute des attentes de Dieu pour que l'œuvre à laquelle il nous associe, ne devienne pas uniquement la nôtre. A nous également de trouver des chemins créatifs pour répondre aux appels actuels, tout spécialement aux formes multiples que prend l'indifférence de notre temps. Le P. Chaminade se désolait : « Combien peu il y a d'éducation chrétienne ! La génération naissante trouve si peu de maîtres qui s'attachent à former l'esprit et le cœur au christianisme ! Quels remèdes à opposer à tant de maux ? »²⁹

La sévérité du discours du P. Chaminade sur son époque peut nous chagriner. Il est certes marqué par son temps, mais soyons cependant attentifs à la profonde ardeur missionnaire qui habitait son cœur et qui motive ces exclamations de douleur : le langage est ancien, mais l'interpellation est on ne peut plus actuelle. Réjouissons-nous de voir son action, toujours positive, sa patience, sa persévérance, son désir d'aller toujours de l'avant sans regarder en arrière. Le P. Chaminade est un homme de l'Ancien régime qui s'est engagé résolument et sans nostalgie dans les temps modernes.

Aujourd'hui, soyons, nous aussi, des hommes de foi dévorés du désir de ne laisser personne manquer de l'opportunité de rencontrer Dieu. Que notre créativité nous aide à faire que notre vie et notre action puissent être une réponse adéquate aux nouvelles indifférences de notre temps.

4. RALLUMER PARTOUT LE FLAMBEAU DE LA FOI : LE VŒU D'ENSEIGNEMENT DE LA FOI

Une conséquence directe ce que nous venons de méditer nous est offerte dans le vœu d'enseignement de la foi. Ce dernier est présent dès les origines de la Société de Marie, et y perdure explicitement sur quatre décennies, avec quelques variantes dans sa formulation. Lors de ses vœux perpétuels, en 1818, Jean Lalanne (*sic*), promet de « travailler ... à l'enseignement des mœurs chrétiennes et de la foi catholique »³⁰. Le vœu disparaît en 1865, au moment de la reconnaissance de la Société de Marie par le Saint-Siège³¹. Il est

²⁸ Le P. Klobb, prêchant la retraite de Fayt, qui fut une éblouissante synthèse de l'œuvre charismatique du P. Chaminade, intitula sa première conférence : « La Société de Marie œuvre de Dieu », avec trois sections : « 1. Affirmation constante du Fondateur ; 2. Affirmation inébranlable du Fondateur ; 3. L'histoire de la Société de Marie nous en est garante ». Cf. KLOBB Charles, *L'esprit de la Société. Retraite de Fayt*, Rome, La Gerbe n° 9, 1999, pp. 8-12.

²⁹ *Constitutions de 1839*, art. 339.

A l'opposé de cette inquiétude, dans un autre article (art 361) il affirme : « [dans] l'enseignement primaire, la classe des laïques lettrés ... est chargée de porter à plus des trois quarts des populations les principes de la foi avec les connaissances humaines. Oh ! quel bien peut faire un instituteur Religieux, vraiment animé du zèle de son état ! ».

³⁰ Cf. *EP V.28*, pp. 499-500.

³¹ "Il faut supprimer dans les Constitutions l'émission du vœu d'enseignement. Qu'il suffise que les sociétaires aient pour fin d'instruire les jeunes gens selon la méthode exprimée dans les Constitutions" : 16° animadversion, du 17 juin 1865. Cf. DELAS, Jean-Claude, *Histoire des Constitutions de la SM*, Fribourg, 1964, p. 127.

supprimé pour deux raisons : parce que la Congrégation des évêques et religieux souhaitait réduire le nombre de vœux additionnels prononcés alors dans beaucoup de congrégations et parce que ses responsables pensent que l'objet de ce vœu est déjà assuré par la description de l'apostolat privilégié de la Société.

Ce qu'il est important de déduire de la décision de 1865 c'est que, si ce vœu a été supprimé formellement, c'est avec l'idée que son esprit perdurerait sans modification dans la vie et les objectifs de la congrégation. Nous ne le prononçons plus formellement, mais son esprit demeure. Pour cette raison, n'oublions pas cet héritage d'origine très cher à notre Fondateur. Il serait très intéressant et instructif d'étudier les prolongations actuelles de ce vœu dans notre mission. Je me contenterai maintenant d'en évoquer quelques aspects, de manière très synthétique.

Nous savons que la lettre du 24 août 1839 consacre à ce vœu une large section, la 3^e et dernière du texte. Elle porte le titre : « Ce que les deux Ordres de Marie ont encore de spécial et d'exclusivement propre dans les œuvres communes à d'autres corps ». Voici ce que le P. Chaminade nous y dit sur ce vœu :

- chaque nouvel ordre a reçu de Dieu une mission appropriée pour son temps (il donne des exemples) ;
- nous, nous avons été appelés « pour seconder Marie dans sa lutte » contre l'indifférence ;
- d'où l'appel de Marie nous disant : « faites tout ce qu'il vous dira » ; elle nous invite à n'exclure aucune œuvre et aucun destinataire, en accordant toutefois une préférence aux pauvres et aux jeunes.

Le vœu d'enseignement est donc un vœu missionnaire, d'esprit marial, nous engageant à enseigner au plus grand nombre la foi et les mœurs chrétiennes en remède à l'indifférence.

Il n'y a pour moi pas de doute que c'est bien ce que nous continuons à faire aujourd'hui, même sans ce vœu. Mais il est important de nous souvenir de cette idée d'origine pour continuer à en conserver l'esprit et le traduire consciemment dans notre action. En être conscients est un fort soutien. L'esprit de ce vœu nous permet de dire que notre mission :

- trouve sa source dans notre lien privilégié avec Marie, Mère du Christ, et avec Jésus, Fils de Dieu devenu fils de Marie pour le salut des hommes ;
- est une réponse aux souffrances de notre temps, particulièrement en ce qui regarde la foi ;
- accorde une place particulière aux jeunes et aux pauvres ;
- possède une tendance universelle.

Deux conséquences découlent de ce dernier point :

- Une adaptabilité renforcée : nous ne sommes pas liés à un seul moyen missionnaire ni à un type de destinataire exclusif.
- La multiplication : nous choisissons de préférence les moyens apostoliques qui atteignent le plus grand nombre.

Ces aspects sont toutefois modérés par d'autres éléments traditionnels dans la Société de Marie. Un premier est l'importance de la relation de personne à personne (par exemple, un

usage, sans doute jamais codifié, conseillait de limiter la croissance d'un établissement au point limite où le directeur ne pourrait plus connaître le nom de chaque élève). Un autre élément de modération est la communauté : ne pas mettre à l'épreuve l'unité de la communauté par la multiplicité des apostolats ou leur extension exagérée.

J'aimerais ajouter que l'adaptabilité et l'universalité se prolongent et s'expriment dans la disponibilité missionnaire. Rappelons-nous le célèbre article 244 des *Constitutions de 1839* : « Ce qu'il fait aujourd'hui, ce qu'il fera demain, en quel lieu il passera sa vie, et combien elle durera, cela ne l'inquiète nullement ; indifférent à tout le reste, il n'a qu'une seule chose à cœur, c'est de faire toujours et partout le bon plaisir de Dieu. » Il n'est pas difficile de comprendre que sans cette disponibilité, l'universalité est un leurre. Or, tout supérieur sait combien cette disponibilité est aujourd'hui difficile ! L'universalité ne doit pas être limitée par notre absence de disponibilité, mais elle ne peut non plus se disperser dans une multiplicité de projets personnels individuels. Réfléchissons-y bien car les conséquences en sont très grandes.

A partir de cette réflexion, contemplant notre situation actuelle, il est bon de nous poser quelques questions :

- Quelle priorité occupe l'enseignement de la foi dans notre action ? Par quels moyens y travaillons-nous ? Sont-ils adaptés à notre temps, à notre contexte et à ceux à qui nous adressons ? Permettent-ils une authentique expérience de foi et une rencontre personnelle du Christ ? Quand il y a pluralisme religieux, chacun trouvera-t-il une occasion d'approfondissement de son expérience religieuse ?³²
- Comment créer les conditions de possibilité de la foi ? Quelles capacités spécifiques devons-nous développer pour permettre à chacun d'avoir une réelle possibilité d'accéder à la foi : attention, silence, écoute, concentration, intériorité, ... ? Notre éducation et notre pastorale touchent-elles aussi bien l'intelligence, la sensibilité et la foi ?³³
- Dans une église appelée à être « en sortie vers le monde », comment rejoindre ceux qui sont loin de l'Eglise et leur offrir aussi un accès possible à la foi ?
- Pour répondre à ces défis, devons-nous adapter certains aspects de notre mission ?

Laissons-nous aussi encourager par notre Fondateur :

« C'est une grande consolation pour un Religieux de savoir que les fruits de toutes ses peines, de ses travaux et de son économie, sont employés à des œuvres qui, toutes, concourent à établir le royaume de J.C. en propageant la foi. »³⁴

³² Cf. XXXIV^o Chapitre général (2012) : le n°33 nous appelle à réfléchir à notre proposition de foi dans un contexte de « diversité religieuse ». C'est de fait une situation de plus en plus fréquente.

³³ L'équilibre foi-raison-affectivité est un critère important pour la pastorale. S'adresser à l'intelligence ou à la foi d'une manière qui n'affecte pas la personne dans sa sensibilité, provoquera des résultats plutôt réduits. Mais s'adresser à l'affectivité aux dépens de la foi et de la raison est une porte ouverte à la manipulation. Au plan de l'accompagnement humain ou spirituel, les conséquences de tels manquements peuvent être très sérieuses.

³⁴ *Constitutions de 1839*, art. 371. Les articles précédents ont expliqué que tous les frères concourent à ce résultat, y compris les frères ouvriers ; nous pouvons aussi y inclure les frères âgés ou malades.

5. DES COMMUNAUTES DE FOI

Nous lisons dans notre Règle, à l'article 3 : « Nous nous réunissons en communauté pour ensemble vivre cette foi et la faire partager à nos frères les hommes ». Les deux dimensions de la foi, vécue et annoncée, y sont liées intrinsèquement à la communauté. La Règle va ensuite développer cette affirmation. Le chapitre IV de la Règle s'intitule : « Communauté de foi » et le V°, « communauté en mission ». Ce dernier s'ouvre par l'article 63 qui affirme : « Nous sommes envoyés pour multiplier les chrétiens, c'est-à-dire pour former des personnes et des communautés qui vivent leur foi et la traduisent en actes en réponse aux besoins des temps. » L'annonce personnelle et communautaire trouve son aboutissement quand elle génère d'autres communautés prêtes elles-mêmes à vivre et annoncer la foi.

Les deux aspects : vivre la foi et diffuser la foi sont liés, comme un mouvement de diastole-systole. Cela est simple logique de penser que l'on doit vivre ce que l'on annonce. Dès les origines le P. Chaminade avait attribué « deux objets principaux » à notre congrégation : « 1° d'élever chacun de ses membres, avec la grâce de Dieu, à la perfection religieuse ; 2° de travailler dans le monde au salut des âmes »³⁵. Plus largement, il avait invité les communautés, aussi bien laïques que religieuses à être des foyers de vie évangélique pour « prouver par le fait, qu'aujourd'hui, comme à la primitive Eglise, l'Evangile peut être pratiqué dans la toute la rigueur de l'esprit et de la lettre »³⁶.

Vivre l'évangile et en témoigner n'est presque qu'une même réalité ; vivre la foi et en témoigner de même, en particulier grâce à la communauté. C'est une manière de penser la mission chère au bienheureux Chaminade ; pour lui, l'individu est admiré mais considéré comme un cas isolé, tandis que la communauté convainc. Fidèle à cette conviction, notre Règle affirme :

« La communauté elle-même est l'instrument premier de notre mission, car ce que nous sommes a plus de poids que ce que nous disons. C'est pourquoi nous recherchons en communauté les meilleurs moyens de témoigner de notre foi commune. »
(RV 67).

On ne peut pas être plus clair. Les conséquences en sont profondes. La foi est l'inspiration profonde qui unit et transfigure la vie et la mission de la communauté. Sans elle nous n'avons plus de raison d'être ou de travailler les uns avec les autres et les divergences d'opinions ou de personnalités vont prendre le dessus. C'est l'une des causes fréquentes de conflit entre frères, entre frères et supérieurs, entre frères et responsables d'œuvres. Quand ces tensions surgissent, n'oublions pas de recourir à la foi sans nous limiter aux techniques, également nécessaires, de gestion humaine. A écouter ou constater certaines de

³⁵ *Constitutions de 1839*, art. 1.

³⁶ Lettre 388, du 15 février 1826, à M. L'abbé Noailles. Ce même texte est cité dans le document capitulaire de 2018 au n° 5.

ces situations je ne peux faire taire en moi la question : mais où est notre foi ? Selon l'appel de l'Évangile : « si vous aimez ceux qui vous aiment ... si vous saluez vos frères seulement, que faites-vous en surabondance ? Est-ce que, aussi, les païens ne font pas de même ? » (Mt 5, 46a-47).

Aujourd'hui il est évident qu'il nous faut étendre toute cette réflexion à l'ensemble de la Famille marianiste. Nous sommes appelés à vivre ensemble la foi pour en témoigner ensemble. Ce qui est dit à l'article 67 est vrai pour l'ensemble de la Famille. Le document publié par le Conseil Mondial de La Famille Marianiste en 2013 sur « la Mission commune » affirme :

« De manière synthétique nous pourrions dire que notre « mission commune » est précisément de nous constituer et de vivre en tant que Famille, dans la communion fraternelle, au sein de la diversité et de la pluralité de nos vocations et de nos ministères. (...) à partir de l'expérience joyeuse et encourageante de notre communion fraternelle, selon le projet de nos fondateurs, notre présence et notre action en tant que Famille dans l'Église et dans le monde ont comme objectif fondamental de témoigner de cette foi, la foi de Marie, de la transmettre et de former à la foi ceux qui nous entourent, avec une attention particulière à la jeunesse. »

Ce texte est repris comme élément inspirateur dans l'Introduction du document capitulaire de 2018, au n° 4, intitulé « La mission commune de la Famille marianiste ».

Je voudrais encore mentionner le beau texte rédigé par les Communautés Laïques Marianistes lors de leur rassemblement international de Philadelphie, en 2001 :

« Nous sommes une communauté de foi. 1.6. [Nous considérons] la communauté comme un sacrement de la présence de Dieu et comme un lieu où la foi et l'amour se manifestent entre les membres.

Nous sommes une communauté qui bâtit des communautés. 3.1. L'axe privilégié de notre action pour l'évangélisation et pour une réelle transformation sociale est d'inviter et de d'aider les autres à vivre leur foi en communauté. »

Le Chapitre général de 2018 nous rappelle que « notre prophétisme est avant tout un témoignage communautaire qui s'adresse au monde comme une parabole du Royaume » (8). La Famille est un lieu de partage d'expériences de foi (16), de prière, de célébration, de mission « constituant ainsi une communauté ouverte, visible et attirante » (24).

Où est notre foi communautaire, vécue et annoncée ?

6. FOI ET GOUVERNEMENT

Si l'esprit de foi doit animer tous les membres, il est particulièrement important qu'il stimule ceux qui ont la responsabilité du gouvernement. Le P. Chaminade y insistait beaucoup, il y voyait une condition indispensable à la vie de la congrégation. Il écrivait, par exemple, au P. Lalanne :

« La Société de Marie n'atteindra jamais la fin de son institution qu'autant que ses chefs au moins se conduiront par un esprit de foi. »³⁷.

Cela est nécessaire pour que les responsables puissent être éclairés par cette lumière intérieure, mais aussi parce que leur exemple stimule l'ensemble.

« Vous-même, mon cher fils, travaillez à pratiquer ce que vous enseignerez. L'exemple du premier chef a une bien grande influence sur tous ses membres. »³⁸

Il ne cesse d'exhorter les supérieurs à cultiver cette vertu. Parmi ses nombreux messages sur ce thème, écoutons-en deux :

Une œuvre de Dieu, une œuvre dans l'ordre surnaturel, doit être conduite par des vues, par des motifs du même ordre. Je sais que c'est là votre manière de penser : aussi n'insisterai-je pas sur ce point, quelque important qu'il soit. Mais de là pour vous, mon cher Fils, l'heureuse obligation de demander sans cesse au Seigneur une augmentation de foi, et de vous accoutumer à n'agir que par esprit de foi. Bientôt alors, cet esprit de foi sera en vous un esprit de confiance en Dieu, un esprit de zèle un esprit de force et de générosité, etc. (...) Si vous vous conduisez selon cette règle, si vous mettez votre gloire et votre espérance, non dans la sagesse humaine, mais dans les vues de la foi, mais disons-le, en Jésus-Christ notre bon Maître, la paix et la miséricorde se reposeront en vous...³⁹

Ne voyez-vous pas que nous sommes réellement dans un ordre surnaturel, quoiqu'il paraisse naturel, et que précisément, par là même que dans cet ordre surnaturel, nous sommes tous impuissants et incapables, nous avons tous besoin que Jésus-Christ soit notre force et notre lumière ?⁴⁰

Une des causes les plus profondes du conflit qui opposera le P. Chaminade au Conseil général après sa démission de 1841 sera sur ce thème. Le P. Vasey écrit : « L'abus le plus dangereux et le plus destructeur contre lequel il protesta avec le plus de force, c'était le gouvernement de la Société de Marie par des principes autres que ceux de la foi ». ⁴¹ Le Fondateur estime que :

« L'esprit des trois Ordres⁴² est l'esprit de foi en Jésus-Christ, Homme-Dieu, appliqué spécialement au gouvernement des trois Ordres approuvés en ce sens par le Saint-Siège. Ils seraient dénaturés par une administration générale qui, dans son gouvernement, ne consulterait que la raison sans égard aux lumières qu'elle reçoit de la foi »⁴³.

Ou encore :

³⁷ Lettre 1047 du 1^{er} mai 1838, à M. Lalanne.

³⁸ Lettre 1117, du 12 février 1839, à M. Clouzet.

³⁹ Lettre 271, du 26 février 1824, à M. Caillet.

⁴⁰ Lettre 692, du 17 juin 1833, à M. Chevaux.

⁴¹ VASEY Vincent, sm, *G.J. Chaminade. Un nouveau portrait*, Paris, Tequi, 2006, p. 480.

⁴² Ces « trois Ordres » sont la Société de Marie, les Filles de Marie et son Tiers-Ordre régulier, né à Auch en 1836.

⁴³ Lettre 1313 du 18 août 1844, à M. Caillet.

« Je suis persuadé que la Société de Marie ne fera aucun bien réel à la religion si la foi ne dirige pas les moyens extérieurs que la raison emploie. »⁴⁴

Or justement, il estime que cette condition n'est plus observée. Il l'exprime avec force :

« Je vois la Société perdue ; elle est dénaturée ; ce n'est plus la Société approuvée par le Saint-Siège. Ce que l'on peut dire contre moi, et l'on dit beaucoup, importe peu, pourvu que mes trois Ordres ne perdent pas l'esprit de foi pratique. »⁴⁵

« Je dois empêcher qu'il entrât jamais dans l'administration générale de la Société une fausse doctrine, une doctrine erronée qui en dénaturât l'esprit de foi pratique. C'est cet esprit de foi pratique que le St Siège a entendu approuver en approuvant la Société de Marie : elle ne peut être grandement utile à la religion sans cet esprit. Comment la Société de Marie ne dégénérerait-elle pas bien vite si son administration générale se conduisait par un autre esprit (...) ? Le chrétien, le religieux, à plus forte raison encore le Sociétaire de Marie, sont dans l'état surnaturel : ils sont obligés de se conduire par la raison, sans doute, mais éclairée par la lumière bien supérieure de la foi. (...)

Quelle iniquité qu'un religieux, Sociétaire de Marie, puisse penser et agir [selon la seule raison] ! L'opposition ne suit-elle pas ce système depuis près de quatre ans. »⁴⁶

Ce souci du Fondateur de défendre la foi comme une inspiration indispensable au gouvernement mérite une attention spéciale aujourd'hui. Les nombreux défis que nous rencontrons le rendent particulièrement nécessaire. La tâche est difficile et il nous faut sans cesse consulter Dieu, écouter les appels reçus du monde et de l'Eglise et surtout discerner ce qu'il convient de faire. Comme le révèlent d'ailleurs toutes les enquêtes préliminaires à la nomination d'un nouveau Supérieur d'Unité, celui-ci est appelé tout particulièrement par les frères à être un homme de foi. Il lui est demandé par conséquent de cultiver sa foi comme une partie essentielle de sa réponse à l'appel qui lui a été adressé. Loin de le détourner de ses responsabilités, elle va lui permettre de les exercer plus conformément à la volonté de Dieu.

La Règle nous dit que « dans l'exercice de l'autorité, les supérieurs font appel aux motivations de la foi » (RV 46). « Le Supérieur général, [lui,] ne cesse de demander à Dieu la sagesse, la miséricorde et la force que requiert sa charge. » (RV 7.44). Plus que tout autre, les supérieurs sont appelés à « devenir des hommes de foi qui jugent toutes choses à la lumière de la Révélation » et qui, grâce à « la foi [peuvent] découvrir comment Dieu est à l'œuvre dans l'histoire du monde et dans notre vie de chaque jour. » (RV 4). Sans cela, comment faire l'œuvre de Dieu ? De cette valorisation du rôle de la foi dans le gouvernement dépend une partie de la vitalité de chaque Unité et, par conséquence, de toute la Société de Marie.

⁴⁴ Lettre 1333, du 25 septembre 1844, à Mgr Mathieu.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Lettre 1337, du 27 septembre 1844, à Mgr Donnet. Le terme « opposition » désigne le Conseil général d'alors.

A chacun d'entre nous, supérieurs, de nous demander : « où est ma foi ? ».

III. RENFORCER L'HOMME INTERIEUR : « AUGMENTE EN NOUS LA FOI ! »

Puisque la foi a une telle importance dans notre vie et notre activité, il convient de nous rappeler les voies principales par lesquelles nous sommes invités à la développer selon notre tradition marianiste.

LE JUSTE VIT DE LA FOI

C'est une affirmation qui revient souvent sous la plume du P. Chaminade⁴⁷. Pour lui, le juste est aussi le saint. Cette sainteté se manifeste en particulier par la plénitude de la foi, par le fait que la foi engage tout son être : sa pensée puisqu'il ouvre son intelligence à la connaissance de Dieu, ses sentiments puisqu'il aime Dieu, ses décisions puisque, en raison de ce qu'il comprend et de ce qu'il aime il va engager toute sa volonté et son action au service de Dieu. L'expression, « le juste vit de la foi » provient de la version grecque du prophète Habacuc (Ha 2,4 gr) ; elle est utilisée le plus souvent par le P. Chaminade en référence à la lettre aux Romains (1,7), mais aussi à son usage en Galates 3,11 et Hébreux 10,38.

Si le saint – qui est certainement dans sa pensée également un missionnaire – est caractérisé par la foi, comment parvenir à cette plénitude de foi ? Notre Fondateur, toujours très pratique, ne s'est pas contenté d'indiquer le but, il a aussi enseigné l'itinéraire.

Je vais ici décrire cinq moments de cet itinéraire : l'instruction, le développement de la foi en la présence de Dieu ; les actes de foi ; l'oraison – un peu plus développé en raison de son importance – et la formation à la vie de foi.

1. COMPRENDRE POUR CROIRE : L'INSTRUCTION RELIGIEUSE

Les étapes décrites maintenant sont en prédominance d'ordre spirituel, mais la dimension intellectuelle a pourtant une grande place dans cet itinéraire. Le P. Chaminade en est convaincu : un des grands obstacles à la foi est l'ignorance religieuse. Comment croire ce que l'on ne connaît pas ou ne comprend pas ? Ce serait de l'obscurantisme ou de la manipulation. A l'inverse, l'étude religieuse contribue à l'accroissement de la foi. C'est ce qui ex-

⁴⁷ Voir par exemple, la lettre 134, du 18 février 1820, à Mère de Trenquelléon :

« Je ne suis pas assez à portée pour voir si elles ont jugé d'après des raisons toutes naturelles et humaines, ou seulement par les principes de la foi et à sa lumière. C'est un grand malheur, dans les Communautés, lorsque les Chefs font plus de cas des jugements de la prudence naturelle et toute humaine, que des décisions d'une prudence surnaturelle et toute divine. N'oublions jamais cette belle parole : *Le juste vit de la foi.* »

plique l'importance qu'a prise l'instruction dans son œuvre, dès la fondation des groupes laïcs puis au cours des étapes successives marquées par les autres fondations ou initiatives apostoliques.

L'ignorance étant une des principales ennemies de la croissance spirituelle des jeunes et adultes, les enseignements religieux étaient au cœur de la vie de la congrégation de l'Immaculée de Bordeaux. Chaque dimanche était prévu un temps de formation. L'homélie que le P. Chaminade assurait lui-même, le matin à la messe et le soir lors de l'exposition du Saint Sacrement, était consistante. La préparation de thèmes par les membres eux-mêmes leur permettait d'apprendre à exposer avec clarté le contenu de leur foi et à savoir en défendre publiquement le bien fondé. Parce que ces séances étaient publiques, elles avaient un impact formateur, apostolique et même missionnaire au-delà des membres.

Une des instructions, non datée⁴⁸, donnée par le Fondateur aux laïcs, traite de ce sujet : comment l'étude permet « de vous fortifier dans la foi » et même « de travailler à étendre votre foi ». Avec réalisme pastoral, la conférence conclut : « Etudier sa religion et prendre des idées pures dans la lecture des bons livres, c'est par où il faut commencer ; faire suivre la connaissance de chaque vérité, de la pratique de cette vérité, c'est par où il faut finir. »

Rappelons-nous aussi que l'engagement dans l'éducation aura comme objectif de prévenir les jeunes contre la contamination d'idées leur fermant l'accès à la foi. Le P. Chaminade résume au Pape Grégoire XVI, en 1838, la raison de l'engagement de ses fondations dans l'éducation :

« J'ai cru devant Dieu, qu'il fallait fonder deux ordres nouveaux ... qui ... disputassent à la propagande, cachée sous ses mille et une couleurs, le terrain des écoles, en ouvrant des classes de tout degré et de tout objet, spécialement à la classe du peuple, la plus nombreuse et la plus délaissée »⁴⁹.

Un prospectus composé en 1829 pour l'Ecole normale de Saint-Remy, précise, parmi les objectifs de cette institution :

« 4° L'instruction religieuse n'y est point négligée : outre la lettre du catéchisme, qu'on fait apprendre et bien comprendre, on donne aux jeunes gens des notions assez étendues et assez précises de l'histoire de la religion, et de ses preuves, pour dissiper les préjugés de l'ignorance et prévenir les erreurs d'une raison peu éclairée. »⁵⁰

Nous savons que, selon notre Règle, « notre objectif premier est l'éducation de la foi » (RV 71) et que « les œuvres éducatives sont pour nous un moyen privilégié de formation dans la foi. Elles permettent de semer, cultiver, faire grandir et rendre fécond l'esprit chrétien dans les âmes. » (RV 74). C'est la raison pour laquelle « L'apostolat de l'éducation est pour la Société de Marie un moyen privilégié de remplir sa mission. » (RV 5.10).

Cela commence par notre attention à notre propre formation qui nous permettra de réaliser de tels objectifs, donnant le témoignage d'une foi éclairée et intégrée. Nous savons

⁴⁸ « Conférences sur la foi », *EP* III.154, pp. 481-483.

⁴⁹ Lettre 1076, du 16 septembre 1838, au Pape Grégoire XVI.

⁵⁰ Cf. CHAMINADE G.-J., *Lettres* II, p. 349.

l'importance de la formation initiale ou continue mais aussi combien il est difficile d'y consacrer le temps voulu. Vu sous l'aspect de la foi et de son impact apostolique, ce défi prend une nouvelle lumière. L'étude nous permet de continuer à renforcer notre foi en lui donnant une base intellectuelle claire et solide : pour nous aussi, l'ignorance ou l'imprécision sont des obstacles à vaincre. L'alliance entre la foi et la raison est une exigence apostolique fondamentale. Les idées et la pensée de notre temps nécessitent une étude suffisante pour discerner le bon, pour l'accueillir, et le mal, pour l'écarter, en connaissance de cause. Beaucoup d'erreurs largement véhiculées s'appuient sur des bases erronées ou des raisonnements non fondés et leur succès provient souvent de l'incapacité de beaucoup de mettre en lumière leur incohérence logique. Autant il nous faut admettre une légitime diversité d'opinions, autant il n'est pas juste de laisser circuler des idées sans fondement intellectuel attesté, surtout quand elles motivent certaines des lois contraignantes pour tous.

Un autre grand défi actuel est de savoir nous libérer de ce qui est inutile. Nous sommes inondés d'informations dont une grande quantité est de qualité très médiocre. Il peut en résulter une saturation de notre intelligence qui ne laisse plus de place à une réflexion ou une étude sérieuse. C'est un problème que nous devons affronter. Notre formation ne peut se limiter à la consultation de blogs ou d'articles superficiels ou se nourrir d'émissions de télévision. Ais-je encore le temps de lire, de penser, d'étudier. Si je ne l'ai plus, qu'est-ce qui m'en empêche ? Si c'est l'activité missionnaire, ce n'est pas si mal, mais n'est-ce pas parfois beaucoup d'autres raisons beaucoup plus superficielles ? Je suis toujours frappé quand je vois dans nos communautés la bibliothèque abandonnée et négligée, inutilisée et ne bénéficiant plus d'aucun apport récent. Si c'est parce que nous accédons tous aux publications sous une forme digitale, pas de problème, mais est-ce le cas ? Et que dire du capital intellectuel et même économique que représente une bibliothèque ? C'est un point sur lequel l'office d'Instruction de chaque Unité et de chaque communauté doit se pencher attentivement.

Internet peut être un merveilleux instrument de communication, d'information ou de formation. Mais il faut aussi reconnaître que l'information qui circule sur beaucoup de pages d'Internet sait facilement capter l'attention et l'orienter vers des sujets sans profondeur mais dont les retombées économiques sont importantes. Est-ce cela qui doit guider ma vie, ma pensée, mes choix, mes valeurs ? Le sel n'y perdra-t-il pas sa saveur ? La télévision occupe parfois également une place exagérée dans la vie de certains religieux ou communautés et sans assez de regard critique sur le contenu proposé, car d'excellentes émissions peuvent effectivement nourrir notre vie et de légitimes temps de repos sont nécessaires. Mais quel est mon niveau d'exigence pour l'information et la formation ? L'enjeu de cette réflexion n'est pas qu'intellectuel, mais également spirituel et apostolique. Qu'offrirons-nous au travers de notre action si notre pensée est exagérément imprégnée d'idées à la mode ? Comment aiderons-nous d'autres au discernement nécessaire face au déferlement d'informations actuel ? Notre Règle nous dit que pour être audacieux, il nous faut être vigilants (RV 11), autrement dit, il nous faut discerner. Il n'y a aucun doute qu'une réflexion

personnelle et collective sur ce sujet s'impose. Pour cette réflexion et ce discernement, quelle meilleure aide que la foi ?⁵¹

2. LA FOI EN LA PRESENCE DE DIEU

Pour développer la foi, le P. Chaminade propose divers moyens. Celui qu'il place en premier est d'acquérir la foi en la présence de Dieu. Dans la 4^o lettre au Maître des novices⁵², le P. Chaminade écrit, qu'après y avoir réfléchi souvent, en pensant à « la première pratique que vous avez à introduire dans le noviciat. ... Mes réflexions m'ont toujours ramené à la foi en la sainte présence de Dieu partout. » Voilà pour lui l'élément d'introduction à toute la vie de foi.

C'est effectivement une entrée en matière très simple : Dieu est là ; Dieu est présent en tout et tout est en lui ; je vis tout en sa présence, avec un infini respect et amour. La certitude intérieure croissante de sa présence transforme peu à peu ma vie.

Malgré sa simplicité, cet exercice peut conduire loin. Il est déjà une magnifique porte d'entrée en oraison. Mais ensuite, l'oraison viendra renforcer cette expérience. L'un des textes du P. Chaminade s'intitule *L'oraison de foi et de présence de Dieu*.⁵³ Ainsi l'exercice de la présence de Dieu conduit naturellement à l'oraison de foi qui, à son tour, approfondit cette expérience et la rend plus profonde et permanente.

L'objectif visé est clair : unir toujours plus vie et oraison et, surtout, imprégner la vie active d'une dimension contemplative. Cela correspond bien à la vision du P. Chaminade qui souhaitait que les frères vivent une vie contemplative dans l'action, unissant les avantages de l'une et de l'autre.⁵⁴ Pour cette même raison, en expliquant la *Méthode d'oraison sur le Symbole*, le P. Chaminade montre l'importance du sens de la présence de Dieu dans et hors de l'oraison :

... l'exercice de la présence de Dieu ... doit toujours accompagner l'oraison.

On pose en principe que celui qui ne se fait pas une heureuse habitude de l'exercice de la présence de Dieu, ne fera jamais oraison. (...)

⁵¹ Les Constitutions de 1891, dans un bel article montrent comment la foi unifie les divers modes de connaissance en en faisant une source d'instruction. Art. 302 : « Par la foi, [le profès] arrive à l'exercice héroïque des vertus de son état (He 11) ; par elle, naît et se développe en lui le sens divin, le sens du Christ (1Co 2,16) ; par elle, il devient homme de prière et d'oraison. Chaque jour il découvre avec une lumière plus vive et il goûte avec une jouissance nouvelle Dieu dans sa parole et dans ses œuvres. L'Écriture sainte, les mystères de la religion, les exemples et les enseignements des saints, les merveilles du monde surnaturel, le spectacle de la nature, les choses les plus ordinaires et les plus communes, tout lui sert d'appui pour s'élever jusqu'à Dieu, tout lui sert d'inspiration et de texte pour la prière et la méditation. »

⁵² EP VII.17 [19]ss.

⁵³ *Ecrits d'Oraison* 373-399 = EP VI.80.

⁵⁴ *Constitutions de 1839*, art. 2 : La « Petite Société ... veut, autant que Dieu l'aidera, joindre le zèle à l'abnégation, le travail à la prière, et en réunissant les avantages de la vie active à ceux de la vie contemplative, atteindre les fins de l'une et de l'autre. »

Il faut donc s'exercer souvent, en dehors de l'oraison, à la présence de Dieu, afin d'en acquérir l'habitude.⁵⁵

Quand cette habitude s'est créée, par la répétition fréquente, l'entrée dans l'oraison se fait sans aucune difficulté car :

Dans cet heureux état, l'âme habituée et comme familiarisée avec la pensée de la présence de Dieu, s'y renouvelle avec la plus grande facilité, dès qu'elle paraît dans un temple ou qu'elle veut se livrer à l'exercice de l'oraison.⁵⁶

Cet exercice est une réponse à l'appel du Christ à ses disciples : priez sans cesse (Lc 21,36). Trouver une manière de répondre à cette demande a alimenté la recherche spirituelle d'un grand nombre de moines et d'ermites dès les premiers siècles de la chrétienté ; elle inspirait encore la recherche de notre Fondateur.

3. LES ACTES DE FOI : COMME S'IL VOYAIT L'INVISIBLE...

Une autre pratique que prône le P. Chaminade est la multiplication des actes de foi. Cette pratique peut prolonger la précédente, mais elle comporte aussi sa vertu propre pour renforcer la vie de foi.

La foi est une vertu théologique et, comme telle, un don de Dieu. Cependant, comme toutes les vertus, c'est aussi par son exercice qu'elle se développe. Le P. Chaminade recommandait « de ne jamais commencer une activité sans faire quelque acte de foi, [se] remettre en la présence de Dieu, et sans offrir à Dieu [son] action. »⁵⁷.

A l'intérieur de l'oraison il recommandait également la multiplication des actes de foi comme un moyen adéquat pour entrer progressivement dans la prière mais aussi pour accueillir intérieurement les vérités méditées.

Le souci du P. Chaminade est, ici encore, de renforcer la dimension contemplative de la vie ordinaire, en unissant oraison et vie quotidienne. Il veut aider le religieux à vivre de plus en plus dans une atmosphère de foi. C'est pourquoi, parmi les résolutions prises au cours de l'oraison, figurent les actes de foi que l'on se sent appelé à prononcer au cours de la journée :

« Dans les commencements il faut accroître sa ferveur ou soutenir sa bonne volonté en fixant le nombre des actes de foi ou d'aspirations vers Dieu qu'on veut faire dans la journée, ou à chaque heure de la journée ; fixer quelques-unes de ces principales actions à faire dans un véritable esprit de foi, augmenter peu à peu, se rendre compte de sa fidélité à observer les pratiques qu'on s'est imposées ... »⁵⁸

⁵⁵ EP VII.34 [27], "Méthode d'oraison sur le Symbole", p. 547. Le même texte se trouve dans les *Ecrits d'Oraison*, n° 560.

⁵⁶ EP VII.34 [53], "Méthode d'oraison sur le Symbole" = *Ecrits d'oraison* 569b.

⁵⁷ Lettre 493, du 17 décembre 1829, à M. Perriguy.

⁵⁸ « Oraison de foi et de présence de Dieu », EP VI.80 [16].

Un acte de foi qui était particulièrement encouragé était la foi en la vie éternelle. C'est pratiquement la première recommandation que le P. Chaminade transmet à son correspondant dans ce que l'on a coutume d'appeler les *Lettres à un Maître des novices*. Dans la première de celles-ci, il écrit :

Credo vitam aeternam. La joie de la vie éternelle doit se graver profondément dans tous ceux qui entrent dans cette sainte milice [de la vie religieuse]. Que de combats ils auront à soutenir ! Mais ceux qui combattront bien, ceux qui, comme athlètes de Jésus Christ leur divin Chef, seront assurés de cette couronne de gloire qui ne se flétrira jamais (...).

En conséquence, je vous invite, mon respectable Fils, à faire à peu près toutes vos instructions, conférences et exhortations sur la foi en la vie éternelle.⁵⁹

Naturellement, cette recommandation rencontre aujourd'hui un contexte culturel très différent de celui de notre Fondateur ; cela rend probablement plus difficile la mise en pratique de cette recommandation. Néanmoins, par le fait même, cette difficulté révèle la tendance actuelle à oublier cette mise en perspective de l'existence humaine comme appartenant à une réalité transcendante. Cela est particulièrement vrai des pays de l'hémisphère Nord, probablement parce que l'allongement de la durée de vie et les conditions de vie favorables rendent moins désirable l'éternité, mais aussi parce que l'accélération du rythme quotidien laisse peu de loisir pour réfléchir à ce genre de questions. Une des dimensions prophétiques de la vie religieuse est pourtant de mettre en lumière dès maintenant certaines dimensions de la vie qui ne se manifesteront pleinement que dans l'au-delà.

La pratique des actes de foi peut facilement s'adapter à la situation personnelle et communautaire de chacun. Je peux multiplier ces actes pour développer ma foi dans une réalité qui a besoin de croître en moi, soit parce que j'en perçois l'importance personnelle et apostolique et que je voudrais la renforcer, soit parce que je comprends qu'elle est actuellement déficiente dans ma vie⁶⁰.

Dans cet esprit, je peux, par exemple, exprimer ma foi dans la présence de Dieu au milieu de nous, dans ma communauté, dans la vie de mes frères et en moi-même, dans mes élèves, dans telle personne difficile, dans la vie et l'activité de la Société de Marie, dans la

⁵⁹ 1^{ère} lettre à un Maître des Novices, in *EP VII.17* [4]-[5].

⁶⁰ Dans une très belle « lettre à un religieux de la Société de Marie, probablement M. Perrodin », le P. Chaminade montre comment les actes de foi peuvent être appliqués à la situation humaine et spirituelle de chacun (Lettre 1269, sans date, *Lettres V* ; p. 343).

« Nous nous unissons à Jésus-Christ par la foi que nous avons en lui ; nous puisons dans ses trésors avec cette foi, puisque ces trésors sont à nous. Avons-nous besoin d'humilité, de patience, etc. ? Après avoir bien reconnu notre orgueil, notre défaut de patience, etc., voyons dans notre trésor les humiliations et l'amour des humiliations, les souffrances et l'amour des souffrances qu'a toujours eus Jésus-Christ : les mérites de Jésus-Christ humilié et souffrant sont infinis. Faisons-nous un baume de ses humiliations et de ses souffrances : appliquons ce baume sur notre orgueil, sur notre impatience, et nous guérirons ; nous détruisons ces vices et nous cicatriserons les plaies qu'ils nous ont faites ; nous aimerons et les humiliations et les souffrances, puisque, en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, elles ont procuré une si grande gloire à Dieu, et la lui procureront en nous unis à Jésus-Christ. Voilà, mon cher Fils, l'usage qu'il faut faire de notre foi, spécialement dans l'oraison, sans doute mais dans tout le cours de notre vie. »

variété des mouvements et des congrégations, dans la personne pauvre, souffrante ou abandonnée, ... Je peux multiplier les actes de foi en l'efficacité de la prière ou de l'écoute de la Parole de Dieu ou de l'annonce de l'Évangile, dans les fruits portés par telle action ou telle œuvre⁶¹ ... Il est particulièrement bon que je le fasse quand l'efficacité de mon action semble absente et les fruits trop rares. Ces réalités sont habituellement cachées à nos yeux mais nous sont parfois comme dévoilées. Ce sont toujours des grâces marquantes de notre vie. L'exercice de la foi se propose de rendre plus habituelle cette perception de la réalité cachée de notre vie et du monde.

Personnellement, je me souviens d'une célébration vécue avec un grand nombre de jeunes dans une très belle église de Rome ; quelque chose de cette célébration mettait en valeur une réalité invisible : que ces jeunes étaient véritablement les pierres vivantes de l'Église, beaucoup plus belles et précieuses que celles composant l'édifice où ils se trouvaient, malgré sa grande beauté. Je pense encore à un rassemblement mondial de jeunes religieux où la variété des visages, des costumes et des modes de vie exprimait visiblement la variété des dons vivants et actifs de l'Esprit à l'Église et au monde. Je me souviens encore d'une visite inattendue, au cours d'un voyage, à une femme grabataire depuis des années dans une maison très pauvre ; au travers de son témoignage et de ses paroles, quelque chose rendait palpable le grand rayonnement de cette vie pourtant isolée et inconnue de la plupart. Je suis persuadé que chacun de vous pourrait raconter de telles expériences qui sont toujours des clins d'œil de l'Esprit-Saint. Ce qui se perçoit alors est habituellement caché, mais la foi nous ouvre progressivement les yeux pour qu'il nous soit donné de voir l'invisible. Le P. Chaminade aimait employer la belle expression des « yeux de la foi »⁶² : quand ils s'ouvrent, nous pouvons témoigner de ce que nous avons vu auprès des autres et les aider à voir, eux aussi. Nous pouvons penser au témoignage de Marie qui méditait et contemplait les événements dans son cœur (Luc 2,19.51). Nous pouvons penser aussi aux scènes de l'évangile de Jean qui s'achèvent par l'ouverture des yeux de quelques-uns tandis que, malheureusement, d'autres restent aveugles. Puissions-nous être de ce premier groupe pour, comme eux, voir et croire, et, surtout, pour savoir en témoigner !

Ainsi, dans sa simplicité, cette méthode du P. Chaminade nous aide à porter un regard positif et confiant dans la réalité car en elle se réalise beaucoup plus que ce que je vois. Hormis certains signes indiscutables de son action, Dieu travaille le plus souvent en secret, mais sans cesse, n'attendant que les yeux de notre foi pour le percevoir et en témoigner. C'est particulièrement important quand il s'agit de situations marquées par la souffrance, les limites humaines, l'échec ou le mal, il nous appartient de percevoir la présence de Dieu alors plus active que jamais pour inviter à l'espérance et au réconfort. Il est question par-

⁶¹ Dans ses 6^o et 7^o lettres à un Maître des novices le P. Chaminade invite son interlocuteur à développer chez les novices leur union à l'ensemble de l'Église, corps mystique du Christ et à sa Tête, le Christ, et à percevoir l'eucharistie comme un moment privilégié de réception de cette vie. C'est un autre espace de développement de la foi. Cf. EP VII.17 [39], [53].

⁶² Voir par exemple les lettres 665, 671, 1066, 1179, etc... Cette expression a été rendue fameuse par une série d'articles du théologien Pierre Rousselot publiés en 1910 par la revue *Recherches de Science religieuse*, pp. 241-259 et 444-475.

fois de « réenchanter le monde » ; c'est exactement ce que fait la foi et, guidé par elle, l'homme de foi. C'est ce à quoi nous sommes appelés à collaborer nous aussi.

4. L'ORAISON DE FOI ET DE PRESENCE DE DIEU

Ce titre est celui d'un des enseignements sur l'oraison du P. Chaminade, publié en 1828 ou 1829 ; nous y avons déjà fait référence. Au cours de sa vie il n'a cessé d'enseigner comment faire oraison, depuis ses conseils à Marie-Thérèse de Lamourous en 1796, jusqu'à la *Méthode d'oraison sur le Symbole* de 1840. Les textes abondent : écrits de direction, enseignements, prédications, notes, méthodes, ... Comme en témoignent les *Ecrits d'oraison*, ils s'étagent sur toute la vie du Fondateur⁶³. Ils manifestent son approfondissement du sujet, mais ils répondent aussi à diverses nécessités du moment concernant la formation. Une présentation de ces documents et de cet itinéraire peut être trouvée facilement dans diverses publications aisément accessibles⁶⁴.

a) Une attention renouvelée

Il est important de se souvenir que nos deux derniers Chapitres généraux, de 2012 et 2018, appellent l'un et l'autre à donner toute sa place à l'oraison, en particulier en y consacrant effectivement l'heure demandée par la Règle⁶⁵. Cette double mention révèle une faiblesse de notre pratique, sinon pourquoi le mentionner ? Or, depuis les origines de la Société de Marie une grande importance est accordée à cet exercice. Le P. Chaminade dit qu'elle est « le pivot sur lequel roule toute la vie chrétienne et religieuse. »⁶⁶ ou encore que l'oraison

⁶³ CHAMINADE, G.-J., *Ecrits d'oraison*, Raymond Halter (Ed.), Fribourg, 1969, 598 p.

⁶⁴ Par exemple, le P. Hoffer en donne un résumé théorique et bref dans son ouvrage : *La vie spirituelle à l'école du P. Chaminade*, 1966, au chapitre IV, « Mener une vie d'oraison », pp. 133-159 ; *L'Esprit de notre Fondation* en fait une présentation plus développée qui comporte aussi des éléments pratiques : vol. I, chapitre V : « L'oraison, aliment de l'esprit intérieur », n°s 247-364 ; dans leur ouvrage commun, *Encarnar la Palabra*, 1998, Enrique Aguilera et José María Arnaiz présentent des éléments généraux issus de ces méthodes et d'autres aspects de la tradition marianiste sur la prière. Le P. Quentin Hakenewerth a consacré beaucoup de ses publications aux méthodes de prière marianistes. Ces ouvrages existent dans différentes langues.

⁶⁵ XXXIV^o Chap. Gén. (2012), n° 15-b : « "Dieu parle au cœur de ceux qui font silence pour l'écouter" (RV 4.16). Comme moyen de renouvellement personnel et d'obéissance à la Parole de Dieu, chaque religieux marianiste prendra à cœur l'article 55 de la Règle de Vie qui nous invite à consacrer quotidiennement une heure à l'oraison. »

XXXV^o Chap. Gén. (2018), n° 32 : « Le Chapitre rappelle à chaque frère la prescription de notre Règle de consacrer "chaque jour une heure à l'oraison" (RV 55), d'avoir le courage de faire place à Dieu, de l'écouter, et de présenter au monde un témoignage de contre-culture. Pour y parvenir, les communautés organiseront leurs usages et leurs structures pour qu'elles assurent la fidélité à la méditation personnelle. Les Administrations des Unités en feront un point marquant lors de leurs visites aux communautés locales. »

⁶⁶ Lettre 1269, à un religieux de la Société, probablement M. Perrodin.

appartient aux « exercices constitutifs de la vie religieuse »⁶⁷. Les Constitutions de 1839 lui consacrent toute une section et affirment :

« On pose en principe qu'il est impossible à l'homme de s'élever à la perfection religieuse, sans l'oraison, et que plus un religieux s'adonne à cet exercice, plus il s'approche de sa fin qui est sa conformité à J.C.. L'esprit d'oraison doit être avec la dévotion à la Ste Vierge, la vertu caractéristique des Religieux de Marie, et celle sans exception où chacun s'efforce le plus d'exceller. L'oraison est la source commune et unique de toutes les vertus. »⁶⁸

Les mêmes Constitutions ajoutent encore :

35. Les chefs n'entreprennent et ne décident rien d'important sans avoir consulté Dieu dans l'oraison.

Le rôle central de l'oraison dans la vie religieuse marianiste est également fortement marqué dans notre Règle. Nous ne devons lui préférer aucune autre activité (RV 4.4) ; et nous « accordons une importance primordiale à l'oraison » ... car elle « nourrit en nous l'esprit de foi » (RV 48) et parce que « l'essentiel est l'intérieur » (RV 55).

b) un exercice de la foi

C'est une des raisons qui nous invite à nous y intéresser ici. Notre Règle nous dit que « Dans l'oraison, nous laissons l'esprit de Jésus faire croître en nous la foi, l'espérance et la charité, et prendre ainsi possession de notre vie. » (RV 55).

Dans l'oraison marianiste, non seulement la contemplation porte sur le contenu de la foi mais, de plus, elle se réalise grâce à la foi qui permet d'adhérer à ce qui est contemplé. Par cet exercice, la foi se renforce, comme toute vertu quand elle est pratiquée. Ainsi oraison et foi se soutiennent mutuellement, chacune favorise l'autre. Ces différents aspects sont typiques de la tradition marianiste. Dans beaucoup de domaines, le P. Chaminade s'est toujours inspiré de beaucoup d'auteurs, mais ici, c'est un apport spécifique qu'il nous offre. Il met en valeur un ressort important de la croissance spirituelle et de la préparation apostolique : la foi exercée et développée au cours de l'oraison développe la force intérieure de la personne et, par le fait même, soutien son action apostolique. Ainsi, grâce à la foi, la vie de prière et l'activité se renforcent mutuellement. Loin de soustraire du temps l'une à l'autre, chacune prépare et facilite l'autre.

C'était le grand désir du Père Chaminade : unir vie active et vie contemplative,⁶⁹ chacune devenant alors une nourriture pour l'autre. C'est ce que décrit l'article 56 de la Règle dans lequel je souligne, en italiques, la complémentarité établie entre les deux domaines :

⁶⁷ *Constitutions de 1839*, n° 33.

⁶⁸ *Constitutions de 1839*, art. 34. Ce même passage figure dans les citations mentionnées dans notre Règle actuelle, en ouverture du chapitre IV sur la vie de foi.

⁶⁹ A la sœur Célestine (des Filles de Marie) qui est tentée d'entrer au Carmel dont la vocation lui semble beaucoup plus contemplative, le P. Chaminade répond en mettant en valeur l'esprit profondément contemplatif des deux instituts (appelés ici « l'Institut de Marie »).

La contemplation du Seigneur dans son plan d'amour sur le monde nous pousse à *prendre part à la mission* rédemptrice du Christ.

L'oraison nous apprend à *voir que Dieu est présent dans nos actes*, dans les événements quotidiens, et avant tout dans la personne du prochain.

L'activité apostolique, en retour, nous fait grandir dans les vertus, contribue à purifier le cœur et *nourrit l'oraison*.

Grâce à cet exercice, le religieux peut être animé constamment par un regard et des motivations de foi et il peut inviter les autres à le suivre sur un tel chemin. Pour cette raison, le P. Chaminade, comme beaucoup d'autres avec lui, invitait à ne jamais diminuer la prière à cause de l'abondance du travail :

« Plus nous avons d'affaire, plus nous éprouvons des tracasseries ou de contradiction, plus nous avons besoin de l'oraison, et de bonne oraison. (...) Et ce n'est que par ce moyen qu'on parvient à se multiplier en quelque manière ».⁷⁰

« Ne négligez pas l'oraison, quelque occupé que vous soyez. ... je ne perds pas de vue [que les frères] sont surchargés de travaux. (...) Rendez-vous habile à leur procurer les moyens de faire leurs oraisons : c'est là où eux, comme vous, trouverez la paix de l'âme, la force, le courage, et surtout ce moyen qui fait qu'on sait se multiplier quand on est surchargé. »⁷¹

L'expression « se multiplier » est intéressante. En un temps où nous faisons si souvent l'expérience d'un manque de personnel pour faire face aux grands besoins de la mission ou de l'animation de la congrégation, et alors qu'il nous semble si souvent que le temps nous manque, n'hésitons pas à nous « multiplier » par l'oraison... Cette constatation du P. Chaminade est d'ailleurs relayée par beaucoup d'auteurs classiques qui font remarquer que plus le travail est abondant, plus la prière est nécessaire pour en venir à bout, elle permet de trouver la force intérieure et de se concentrer sur l'essentiel. Prier plus fait gagner du temps.

c) Vers la foi du cœur

L'oraison est soutenue et orientée, selon le P. Chaminade, par de multiples actes de foi. Elle commence par un profond acte de foi en la présence de Dieu. Dans son déroulement, il conseille de « former un acte de foi, le réitérer souvent, ensuite considérer notre point toujours à la lumière de cette foi »⁷².

Au départ, la foi est exercée de manière un peu volontariste, aussi bien dans la prière qu'au cours de la journée, mais peu à peu, elle devient plus profonde et naturelle, elle devient

« Dans l'Institut de Marie, il n'y a pas de longues prières, ni vocales, ni mentales, mais beaucoup de travail, sanctifié par le recueillement et un silence religieux ; (...) Dans l'Institut de Marie, à sa sanctification personnelle, on joint un travail effectif pour la sanctification du prochain » ; Lettre 142 du 11 juillet 1820.

⁷⁰ Lettre 1203, du 19 mars 1839, à M. Meyer, V, p. 177.

⁷¹ Lettre 434 du 15 mai 1827, à M. Clouzet.

⁷² 1^{ère} Conférence aux Filles de Marie sur la foi et l'oraison, EP VI.13 [1].

une attitude spontanée, elle touche de plus en plus le cœur de la personne qui commence à savourer sa présence et ses effets intérieurs et extérieurs. Il devient de moins en moins nécessaire de faire l'effort d'actes de foi, il apparaît de plus en plus que c'est Dieu qui suscite ce don intérieur et il n'y a plus qu'à le laisser faire de plus en plus, à collaborer à cette action et à éliminer les obstacles qui limitent ce que fait Dieu.

On peut penser, à titre de comparaison, aux étapes de la vie de prière enseignées par Thérèse d'Avila, les comparant aux différentes manières d'arroser un verger⁷³. Au début, selon la première méthode, l'eau est tirée d'un puits avec beaucoup d'efforts ; puis le travail devient beaucoup plus facile quand on commence à utiliser une manivelle (une noria dit Thérèse), puis plus encore quand l'eau est amenée directement d'un ruisseau par un canal, enfin, quelle merveille quand, s'abandonnant à l'action de Dieu, on laisse la pluie faire son travail : Dieu fait alors presque tout avec très peu d'efforts de notre part. Non seulement la tâche est de plus en plus aisée, mais elle est de plus en plus efficace et fructueuse. Ainsi en est-il dans notre itinéraire marianiste, depuis l'étape initiale de multiplication des actes de foi⁷⁴ jusqu'à l'entrée progressive dans la foi du cœur⁷⁵. Et certainement, quand la foi s'unit à l'amour de charité, on n'est plus loin du service.

Là est un point essentiel de l'enseignement du P. Chaminade sur la foi. L'itinéraire qu'il propose est parvenu à son sommet quand il provoque intérieurement une adhésion du cœur qui est un acte d'amour envers Dieu. Cet amour provoque l'adhésion de l'intelligence et de la volonté et toute la vie s'oriente alors vers Dieu. Il écrit :

La foi du cœur obtient la justice. (Rm 10, 10) ... Le juste ne croit pas seulement les vérités que la religion lui propose, mais il les observe et les aime ; et par une vraie affection de cœur, il les fait servir de fondement et de degrés pour opérer la justice. Et c'est ainsi que sa justice est comme alimentée par sa foi. Le juste vit de la foi. (Rm 1, 17).⁷⁶

Ainsi la foi notionnelle doit-elle devenir toujours plus une foi reçue et aimée par le cœur⁷⁷. Le P. Chaminade dit :

« Il faut [que la foi] soit animée par la charité. La foi ne doit pas être seulement comme une lumière dans l'esprit, mais elle doit être dans le cœur. Il faut une disposition du cœur qui soit elle-même foi, amour de la vérité. C'est pourquoi, il faut goûter ce que vous croyez. »⁷⁸

⁷³ Cf. Thérèse d'Avila, *Autobiographie*, V 11,7-8.

⁷⁴ *L'Esprit de notre Fondation* transcrit le témoignage de M. Silvain (EF I, n° 221) : « M. Chaminade avait l'habitude de faire réciter beaucoup d'actes de foi aux novices de la Madeleine parmi lesquels je me trouvais : j'ai connu des novices qui en faisaient jusqu'à 400 par jour ».

⁷⁵ En 1828, dans le texte : « Direction de la Société de Marie dans les voies du salut » (EP VI.76 [3]), le P. Chaminade recommande de « multiplier les actes de foi, d'esprit et de cœur ».

⁷⁶ « De la foi », EP III.148 [207]

⁷⁷ Dans son étude, *La foi dans l'enseignement de G.-J. Chaminade*, aux paragraphes 4.2.5.1 à 4.2.5.3, le P. Antonio Gascón décrit plus précisément cet itinéraire, Cf. édition française de 2017, pp. 244-265.

⁷⁸ Retraite de 1827 à St-Remy, 2^o conférence, sur la foi ; EP VI.67 [24]-[25].

d) La conformité à Jésus-Christ

Cependant l'objectif final de l'oraison et de toute la vie spirituelle est « l'imitation la plus parfaite de Jésus-Christ ». L'oraison y contribue particulièrement ; comme il a été déjà mentionné : « on pose en principe ... que plus un religieux s'adonne à cet exercice, plus il s'approche de sa fin qui est sa conformité à Jésus-Christ. »⁷⁹ Le P. Chaminade écrit aussi : « L'Esprit de J.C. n'opère en nous notre conformité à ce divin Modèle, qu'à proportion que nous avons plus de foi. »⁸⁰ Par la foi, le chrétien connaît Jésus et adhère à sa personne, il s'ouvre à l'action de l'Esprit de manière toujours plus profonde et ce dernier peut alors réaliser la transformation intérieure et progressive à l'image du divin modèle. Le croyant est porté de plus en plus à être animé des sentiments même du Christ, à désirer réaliser sa volonté et à la traduire dans ses actes. Il peut dire : ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi (Cf. Ga 2,20b).

5. FORMATION ET VIE DE FOI

Le mot itinéraire est venu souvent dans cette description. La croissance de notre vie de foi se poursuit tout au long de notre vie. Dans la vie religieuse, elle part des premières étapes de la formation et accompagne tout l'itinéraire du frère. Pour commencer, dans la 9^e lettre au Maître des novices, le P. Chaminade recommande de s'appuyer sur l'exercice de la présence de Dieu comme une introduction à l'expérience de l'oraison. Il ajoute : « vos [novices], s'ils sont bien pénétrés de la foi en la présence de Dieu partout, se trouveront disposés à l'accomplir avec joie. »⁸¹ Il insiste aussi pour que les entretiens avec le Maître des novices portent en particulier « sur les oraisons, ou prières mentales et vocales, sur ce qui s'y passe, soit de la part de l'Esprit de Jésus Christ, soit de la part du tentateur... »⁸²

L'attention à la vie de foi permet de mieux accompagner le religieux ou le candidat. Dans ses orientations pour le noviciat, intégrées dans les Constitutions de 1839, il recommande de ne pas admettre un novice dans lequel ne seraient présentes que des motivations naturelles, sans signe apparent d'un appel divin. « Le Maître des novices ne doit jamais admettre celui en qui il ne remarque aucun signe de vocation divine, ni aucune opération de l'Esprit-Saint dans sa démarche. » (309). C'est pourquoi « il doit ... regarder [les candi-

⁷⁹ *Constitutions de 1839*, art. 34.

Voir aussi l'article 247 : Jésus Christ veut « les faire vivre de sa vie, et les transformer en d'autres lui-même. (...) Là se trouve le bonheur et la gloire du Religieux ; il ne doit rien sentir en lui que Jésus et ce que Jésus a senti : *Ayez en vous les sentiments de Jésus-Christ.* (Ph.2.5) ».

⁸⁰ "Manuel de Direction", EP VII.22 [36] = *Ecrits de Direction*, II, 422. Il précise, en utilisant l'une de ses citations favorites : « C'est la doctrine du St. Concile de Trente, *fides, initium, fundamentum et radix totius justificationis nostrae*. La foi est le commencement, le fondement et la racine de toute justification.

⁸¹ EP VII.17 [71]. En 1821 ou 1822, il rédige un « Précis de l'oraison » pour le noviciat de Saint-Laurent (EP VI.3). Il y affirme : « Dans cette méthode, celui qui fait oraison ne cherche à s'élever à Dieu que par la foi. ». M. Rothéa, dans un cahier pour le noviciat écrit : « Comme l'oraison est l'âme de la religion, les novices s'efforceront de bien comprendre la méthode adoptée dans l'Institut, qui est de faire l'oraison de foi, à la lumière de la foi ». (Cité dans *L'Esprit de notre Fondation*, I, n° 293).

⁸² Cité en EF I, n° C 290 : « De la direction de l'oraison ».

dat], les examiner, non pas seulement sur les apparences extérieures, mais bien plus particulièrement sur les dispositions intérieures. » (311). « Oui, c'est sur le cœur qu'il doit spécialement porter ses regards ; s'il n'y voit aucune opération du S^t Esprit, il n'y verra par là même aucun signe de vocation divine. » « Si leur piété paraît inspirée par un vrai dévouement à Jésus-Christ, s'ils témoignent quelque dévotion à la Vierge, le Maître voit quelle part a la foi dans ces sentiments. » (312). Quand ils ont été admis au noviciat, la tâche du formateur sera de « les amener à la vie de la foi » (322) ou de les y soutenir (325). Si le formateur constate que des résistances persistent chez les novices, « qu'il ne s'inquiète pas, pourvu d'ailleurs qu'ils soient fidèles aux exercices et à la pratique de la foi, tels qu'ils sont indiqués dans le manuel de direction, la foi triomphera enfin. » (334). La foi servira de guide aussi bien au novice qu'au formateur : « ceux surtout qui, dans leur première jeunesse ont secoué le joug de la loi, qui n'ont voulu suivre que leur propre volonté et se sont livrés à la fougue de leurs passions, trouvent dans la doctrine de la foi, les moyens de se prémunir et de triompher. Tout consiste pour les maîtres dans l'application opportune des principes de foi, d'après lesquels ils ont à les conduire. » (336).

Toutes ces remarques du P. Chaminade nous montrent sa grande expérience du discernement des vocations. C'est un art qu'il nous faut recevoir de lui aujourd'hui. Les candidats doivent être accompagnés selon ces critères intérieurs, profonds car l'extérieur ne suffit pas à faire le religieux, ni même à l'évaluer ou à l'orienter. Il est nécessaire d'entendre l'insistance du Fondateur sur le discernement du travail de l'Esprit dans les cœurs, observant les réactions de foi provoquées par son action. C'est à ce niveau que s'appuient la pastorale des vocations et l'action du formateur. Ne pas en tenir compte est parfois un grand malheur pour la Société de Marie qui risque alors d'accueillir des membres sans vocation solide et ne pas offrir non plus au candidat une profondeur qui peut inspirer sa vie et être source de son bonheur. Cela peut être la cause de départs provoqués par l'absence de racines profondes de l'engagement, soit par absence de vocation – alors le départ se justifie –, soit par absence d'approfondissement d'une vocation réelle. Cela démontre l'importance vitale du développement de la vie spirituelle et intérieure au cours de la formation initiale et des premières années de vie religieuse.

La croissance de la vie de foi et de l'oraison est particulièrement adaptée à un itinéraire de formation permanente. Avoir le souci de la mise à jour de nos connaissances intellectuelles, professionnelles, théologiques et bibliques est très bon et positif. Mais qu'en est-il de ma mise à jour dans le domaine spirituel ? Quand ai-je lu pour la dernière fois un document fondamental sur ce sujet ? Quand ai-je dialogué avec un maître expérimenté pour relancer mon cheminement spirituel ou dans la vie d'oraison ? Quelle connaissance ai-je de certains grands auteurs ou d'ouvrages considérés comme des classiques dans ce domaine ? Quelle place occupe ce domaine dans les plans de formation permanente ou de temps sabbatiques ?

POUR POURSUIVRE...

Nous voici au terme de ce parcours, un peu long, mais qui n'est somme toute que trop bref pour embrasser la richesse et l'importance de l'enseignement de notre Fondateur sur ce sujet et pour nous redire à quel point il lui attribuait un rôle central pour notre vie et notre mission.

L'enjeu est missionnaire : c'est une voie qu'il nous indique pour répondre aux multiples formes d'indifférence ou d'incroyance qui touchent notre temps. Il nous invite, au nom de l'inspiration qu'il a reçue, à annoncer et proposer la foi en Jésus-Christ comme une alternative aux formes que prennent ces deux attitudes en notre époque.

Nous ne pouvons le faire qu'en étant nous-mêmes des hommes de foi qui vivent de la foi et « jugent toutes choses à la lumière de la Révélation » et découvrons « comment Dieu est à l'œuvre dans l'histoire du monde et dans notre vie de chaque jour. » (RV 4). Nous le pouvons par un exercice quotidien de la foi et, en particulier, par une pratique toujours plus fidèle et profonde de l'oraison, « exercice de la foi ». Elle est le moyen que notre Fondateur nous a donné pour contempler en toute chose sa fin, son sens ultime : « *In omnibus, respice finem* »⁸³. Nous le pouvons en formant, comme religieux et comme Famille, des « communautés animées par la foi » (RV 9), et pour cela véritablement fraternelles, « proches des hommes de notre temps » (RV 11), témoignant de la présence du Christ et vivant de l'Évangile « dans toute la force de l'Esprit et de la lettre » (RV 9).

Commençant par reconnaître nos « magnifiques destinées » qui consistent à « voir Dieu, à l'aimer et à le servir »⁸⁴, cette contemplation « nous pousse à prendre part à la mission rédemptrice du Christ. » mais aussi « à voir que Dieu est présent dans nos actes, dans les événements quotidiens, et avant tout dans la personne du prochain. » (RV 56). Elle nous aide à ne pas nous arrêter à l'écorce des événements ou même de notre action, mais en comprendre les vrais enjeux et la véritable urgence. Nous abandonnons ainsi la tentation de ne considérer que l'aspect extérieur de notre activité et de « nous ravalier au rang ... des industriels de l'enseignement »⁸⁵ ou de l'apostolat. Nous pouvons ainsi cesser de confondre les moyens avec la fin véritable qui consiste à « introduire ... partout l'esprit de foi et de religion et multiplier les chrétiens. »⁸⁶

Cette compréhension profonde donne un dynamisme nouveau à l'action. La foi est la vertu qui a animé la vie entière du P. Chaminade et en a fait un missionnaire infatigable et ja-

⁸³ « Méthode d'oraison sur le symbole », EP VII.34 [1]. C'est le titre qui ouvre ce document si important. Suit une méditation remarquable ... sorte de *Principe et fondement* chaminadien, à l'image de ce fameux texte qui ouvre la première semaine des *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola (au n° 23).

⁸⁴ « Méthode d'oraison... », *op. cit.*, [1] et [2].

⁸⁵ Lettre 1163, du 24 août 1839.

⁸⁶ Lettre 725, du 7 février 1834, à M. Chevaux.

mais découragé, malgré les nombreux obstacles rencontrés. Nous voulons emprunter ce même chemin. Face aux difficultés et aux obstacles de notre temps, écoutons-le nous redire, comme à son cher P. Chevaux :

Pourquoi, mon cher Fils, ne mettez-vous pas toute votre confiance en Jésus et Marie ? Croyez-vous que Saint Pierre a établi la Chaire apostolique à Rome par son éducation, par sa science, sa sagesse et ses moyens naturels ? Et ne croyez-vous pas qu'il n'a eu un tel succès que par la confiance qu'il avait au Maître qui l'envoyait ? Si vous priez et n'obtenez pas, pourquoi ne pas continuer à prier, jusqu'à ce que votre prière soit exaucée, et en attendant, faire tout ce qu'il vous inspirera ?⁸⁷

Le modèle de foi du P. Chaminade a été bien-sûr Marie. Elle l'a entraîné sur les routes de la mission, désireux comme elle de porter le Christ au monde. Elle est pour nous aussi « modèle de foi » (RV 8) et nous voulons « l'assister dans sa mission de donner à son Fils premier-né une multitude de frères qu'elle forme dans la foi. » (RV 6). Comme l'affirme le P. David Fleming, « Marie et la foi, voilà certainement les deux thèmes centraux et indissociables du P. Chaminade qu'il a développés inlassablement tout au long de sa vie. (...) impossible de le comprendre si l'on n'examine pas son enseignement et sa direction dans ces deux domaines. » Il voulait « ranimer la vie de foi dans un monde transformé par des changements sociaux révolutionnaires et des idéologies séculières. Pour réussir dans une telle entreprise, il se tourna vers Marie, le grand signe de la foi chrétienne. »⁸⁸ « On peut dire que, d'une part, il apprit à connaître Marie et il la fit connaître à l'école de la foi, et d'autre part, qu'il apprit et enseigna la foi à l'école de Marie »⁸⁹.

La motivation de cette circulaire a été le désir que nous puissions chacun accorder une importance renouvelée à la foi comme moyen de croissance de notre vie religieuse, de notre vie spirituelle et de notre apostolat. Je suis convaincu que nous possédons là un moyen efficace de revitalisation de ces trois domaines. C'est aussi un moyen particulièrement adapté en une époque de grands changements et de diminution des forces humaines.

Toutes ces raisons ne donnent que plus d'importance à la foi dans notre vie et notre expérience missionnaire aujourd'hui. La Société de Marie est et sera ce que la foi de chacun de ses frères en aura fait. Il ne fait pour moi aucun doute que la solidité et la force de la Société de Marie et une partie de l'impact de sa mission sont liés directement à l'intensité de cette vertu en son sein. La Société de Marie ira jusqu'où la force de sa foi l'aura portée. On n'arrête pas l'homme qui croit ; la foi est une part significative de l'« esprit » qui forme « un homme qui ne meure point ».

Écoutons encore notre Fondateur :

« Je crois que, quelque ébranlement qu'il puisse éprouver, l'Institut se soutiendra puisque Dieu nous a inspiré de lui donner un fondement si solide, celui de la foi. »⁹⁰

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ FLEMING David, *A New Fulcrum*, Traduction française : *Un charisme durable. Le charisme marianiste*, 2017, p. 5.

⁸⁹ *Id.*, p. 6.

⁹⁰ Lettre 546, *Lettres II*, p. 515, Septembre 1830, à Mère St Vincent.

Soyons aussi attentifs à l'une de ses grandes inquiétudes :

La Supérieure générale m'a témoigné (...) sa peine de voir que l'esprit de la foi ne dominait pas dans ce Couvent [d'Arbois] : ce qui lui fait plus de peine encore, c'est la crainte que les novices n'y soient pas bien élevées ; elle craint aussi pour Acey. Sa correspondance avec Arbois ne lui laisse apercevoir que des vues humaines : voilà tout ce que j'ai pu comprendre. Depuis ma dernière visite à Agen, toute la Communauté, mais surtout la Supérieure générale, ont paru bien comprendre ce que devait être une religieuse ; ce que c'était que vivre de la foi ; quel devait être le gouvernement et la direction de la supérieure générale.⁹¹

Mais partageons aussi les cris d'enthousiasme de notre Fondateur. Ils sont des cris de foi au milieu des difficultés. La « Petite Société » sera toujours celle que le Christ a voulue pour sa Mère :

Dieu fonde l'Institut de Marie, et il lui donne l'esprit qui lui convient ; cet esprit c'est l'esprit intérieur.

Dieu nous appelle non pas seulement à nous sanctifier mais à relever la foi en France, dans l'Europe, dans le monde entier, à préserver la génération présente de l'erreur. Que l'entreprise est grande ! qu'elle est noble ! qu'elle est sainte ! qu'elle est généreuse ! qu'elle a d'attrait pour une âme qui a à cœur la gloire de Dieu et le salut de ses semblables ! Et c'est Dieu qui nous a choisis entre tant d'autres !⁹²

Notre œuvre est grande, elle est magnifique. Si elle est universelle, c'est que nous sommes les missionnaires de Marie qui nous a dit : "Faites tout ce qu'il vous dira !" Oui, nous sommes tous missionnaires. A chacun de nous la Très Sainte Vierge a confié un mandat pour travailler au salut de nos frères dans le monde.⁹³

Pour cela, laissons encore retentir en nous les mots mêmes du bienheureux :

« Où est ta foi, ta foi en Jésus-Christ ? »

André-Joseph Fétis, SM
Supérieur Général

25 mars 2020
Solennité de l'Annonciation

⁹¹ Lettre 568, du 16 décembre 1830, à M. Lalanne, Saint-Rémy.

⁹² Retraite de 1821, « 18^e Méditation », EP VI.19 [63]-[64].

⁹³ Lettre 1163, du 24 août 1839.

Fête patronale de la Famille marianiste